

# CONSTATS & DONNÉES CHIFFRÉES

édition 2024



LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OFPC

À GENÈVE



ANNÉE SCOLAIRE

2022 - 2023

OFFICE POUR L'ORIENTATION,  
LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET CONTINUE

# CONSTATS & DONNÉES CHIFFRÉES

Avant-propos .....	4	●
Système d'enseignement à Genève .....	6	●
Objectifs 2019-2023 .....	8	●
Formation professionnelle .....	18	●
Formation continue .....	50	●
Orientation scolaire et professionnelle .....	82	●
CAP Formations .....	94	●
Information scolaire et professionnelle .....	104	●
Cité des Métiers du Grand Genève .....	118	●
Services de support .....	132	●

## OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE

Les rédactrices et les rédacteurs de ce document ont utilisé le langage inclusif. Il est toutefois arrivé d'y renoncer notamment lors d'une répétition proche et dans les tableaux / graphiques.

## IMPRESSUM

Coordination : François Ducrey, OFPC  
Conception et réalisation graphique : Jérémy Signorelli, OFPC  
Correction et relecture : Julien Meda, OFPC

© OFPC-DIP Genève  
Mars 2024

Reproduction autorisée avec indication de la source

# AVANT-PROPOS



**Historique! L'OFPC est heureux d'annoncer une augmentation historique des places d'apprentissage. Avec 2570 contrats AFP et CFC signés lors de la rentrée 2023, la hausse atteint près de 10%.**

Cette bonne nouvelle témoigne d'une évolution positive: la voie duale est davantage considérée par les élèves et leur entourage comme une voie d'excellence qui permet d'évoluer et de se former tout au long de la vie. Les entreprises voient l'importance de perpétuer leur savoir-faire et ont à cœur de donner une opportunité aux jeunes qui souhaitent entrer dans la vie professionnelle. Qu'elles en soient remerciées, au même titre que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui sensibilisent les acteurs économiques et facilitent les démarches pour devenir entreprise formatrice.

Cette augmentation n'est pas un objectif en soi, mais plutôt un indicateur que nos efforts sur le terrain portent leurs fruits. La formation professionnelle, qui est la pierre angulaire de notre office, a été au centre de nos actions tout au long de cette année scolaire. Nous pouvons nous réjouir que les efforts passés portent aujourd'hui leurs résultats, ce qui renforce la réputation et l'efficacité de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue. Pratiquement tous les cycles d'orientation disposent d'un ou d'une conseillère spécialisée dans l'apprentis-

sage. Chaque semaine, des événements tels que les Zooms Métiers contribuent à renforcer l'image de l'apprentissage.

Comme pour souligner ce succès, Genève est candidate pour représenter la Suisse lors du concours qui désignera la ville organisatrice des EuroSkills 2029. Ce serait une première pour la Suisse, qui verrait l'élite des apprenties et apprentis de toute l'Europe se mesurer sur leur savoir-faire, leur habileté et leurs connaissances.

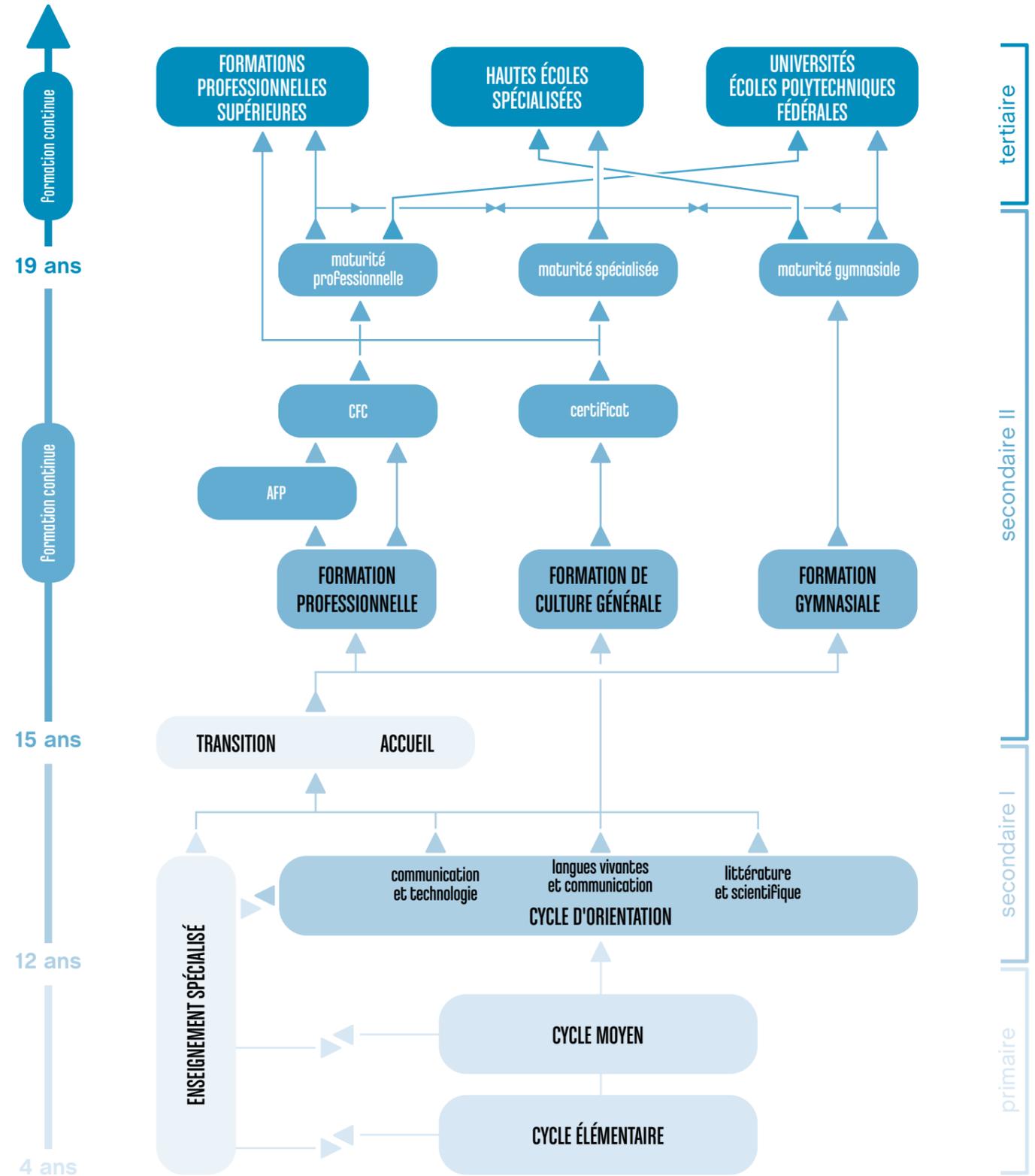
Les données présentées dans ce 18<sup>ème</sup> "Constats et données chiffrées" reflètent pour la première fois l'année scolaire et non l'année civile. Merci à tous les collaborateurs et collaboratrices de l'OFPC, ainsi qu'à celles et ceux qui s'impliquent quotidiennement dans les centres de formation, les entreprises et les associations professionnelles pour permettre aux jeunes et aux adultes de se former et de se qualifier dans de bonnes conditions.

**Gilles Miserez**  
Directeur général de l'OFPC

# SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT À GENÈVE



## SCHÉMA



# OBJECTIFS 2019 - 2023

## CHIFFRES CLÉS

L'OFPC s'est doté d'une feuille de route 2019-2023 qui fixe six objectifs principaux et une trentaine d'actions à entreprendre. Chaque action est dotée d'indicateurs permettant de mesurer leur degré de progression annuel.

Ces indicateurs se retrouvent dans chaque chapitre de cette brochure en relation avec les actions des différents services de de l'OFPC.



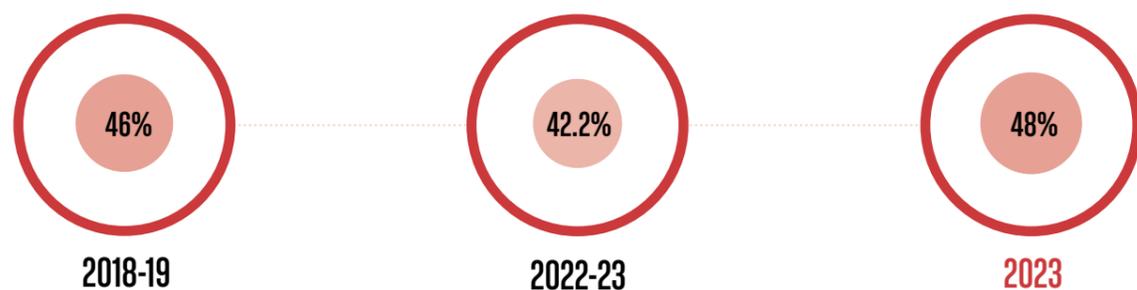
## OBJECTIF 1 : poursuivre la promotion de la formation professionnelle

Les filières professionnelles offrent des perspectives extraordinaires. Elles permettent d'accéder aux plus hauts niveaux de formation, tout en donnant – grâce à

l'expérience professionnelle acquise – un avantage certain pour s'insérer sur le marché de l'emploi.

### Augmenter le nombre de jeunes en formation professionnelle

Pourcentage d'apprenties et d'apprentis en formation professionnelle dans le secondaire II

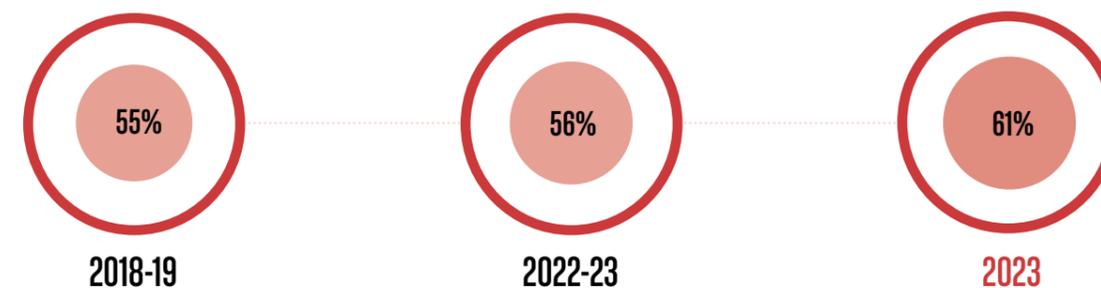


## Augmenter le nombre de jeunes en formation duale

La formation professionnelle peut se dérouler soit en école à plein temps soit en entreprise. À Genève, la proportion de

jeunes en formation duale (entreprise) est trop faible.

Pourcentage d'apprenties et apprentis en formation duale dans la formation professionnelle



## OBJECTIF 2 :

### adapter le système de formation professionnelle aux évolutions

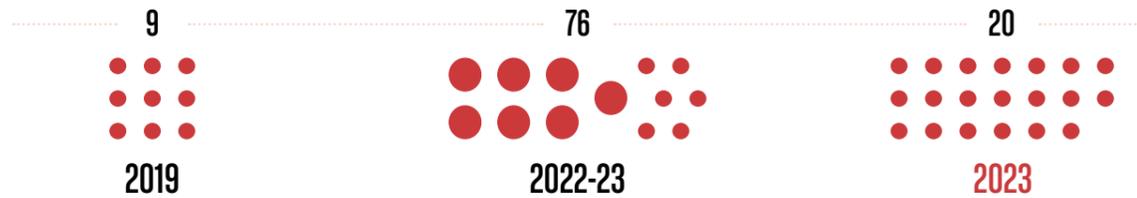
#### Encourager la mobilité des apprenties et des apprentis

La connaissance des langues est de plus en plus souvent requise. Les apprenties et apprentis en formation professionnelle

doivent ainsi pouvoir réaliser des stages en Suisse et à l'étranger durant ou après leurs formations.\*

\*Cet objectif s'inscrit dans la stratégie nationale en matière d'échanges et de mobilité

#### Nombre de mobilités d'apprenties et d'apprentis ayant réalisé un stage professionnel en suisse ou à l'étranger\*\*



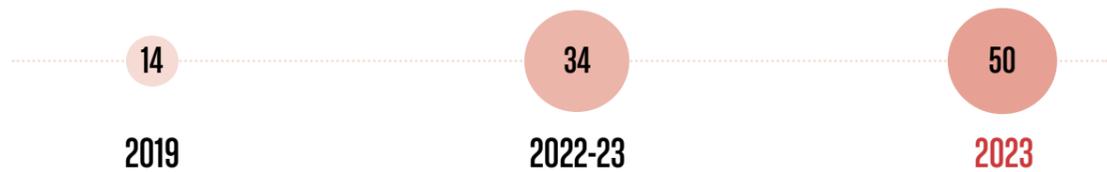
\*\*La population a été élargie à toutes les apprenties et à tous les apprentis PT et Dual

#### Développer les réseaux d'entreprises

Les formations se complexifient et il peut devenir difficile pour une seule entreprise de former un ou une jeune et couvrir l'ensemble du plan de formation. Des entre-

prises se regroupent pour accueillir une apprentie ou un apprenti. Ces réseaux doivent se développer.

#### Nombre de contrats signés au sein d'un réseau d'entreprises



## OBJECTIF 3 :

### développer les places d'apprentissage

#### Augmenter le nombre d'entreprises formatrices

Une faible minorité d'entreprises forment une apprentie ou un apprenti. Bien que toutes les entreprises ne peuvent pas répondre aux exigences requises pour ga-

rantir la qualité de la formation, il existe un fort potentiel d'entreprises formatrices encore inexploité.

#### Nombre d'entreprises formatrices (actives) au 31.12.23



#### Augmenter le nombre de contrats d'apprentissage en formation duale

Avec l'introduction de la maturité professionnelle, la formation professionnelle permet l'accès aux hautes écoles. De plus, les employeurs proposent rapidement un travail aux titulaires d'un CFC.

Malgré cela, le nombre de contrats d'apprentissage reste faible dans notre canton, en particulier les contrats en formation professionnelle duale.

#### Nombre de contrats d'apprentissage signés en dual à fin octobre

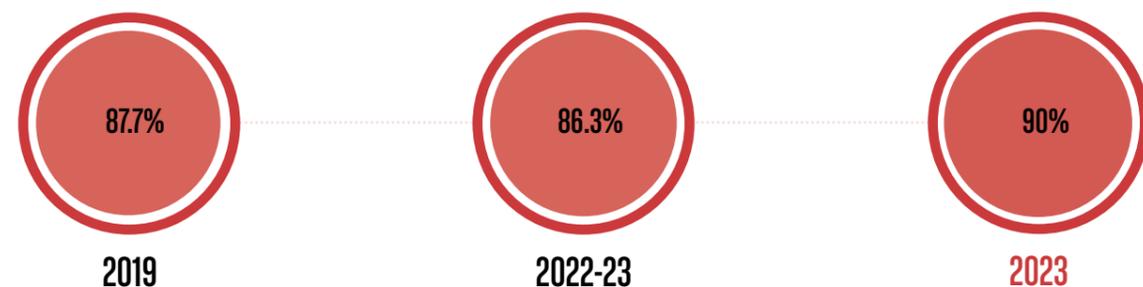


## Améliorer le taux de réussite aux examens d'apprentissage

Les apprenties et apprentis en formation duale se distinguent aux examens finaux, par une formation de qualité, dispensée tant au sein des entreprises qu'aux centres

de formation professionnelle. L'OFPC se fixe pour objectif d'améliorer encore ce résultat.

### Pourcentage de réussite aux examens d'apprentissage en dual



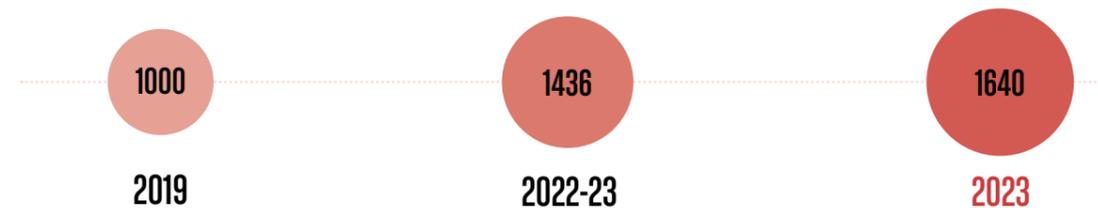
## OBJECTIF 4 : répondre à la demande de qualification des adultes avec l'ensemble des partenaires sociaux et institutionnels

### Augmenter le nombre d'adultes en formation

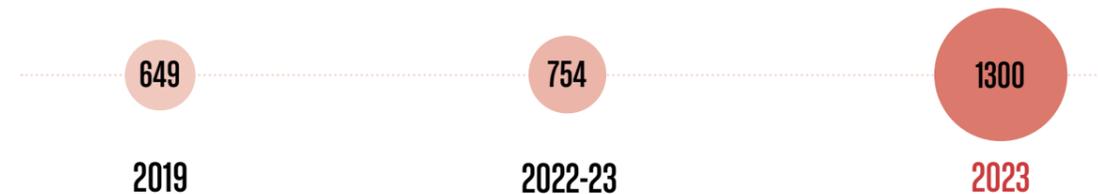
Les personnes en emploi, sans certificat, sont de plus en plus nombreuses à souhaiter obtenir un titre fédéral. Par ailleurs, pour de nombreuses personnes en re-

cherche d'emploi, la qualification est la meilleure voie à suivre pour retrouver du travail.

### Effectifs des adultes entrant dans le dispositif Qualifications+



### Nombre de certifications CFC/AFP pour adultes



## OBJECTIF 5 :

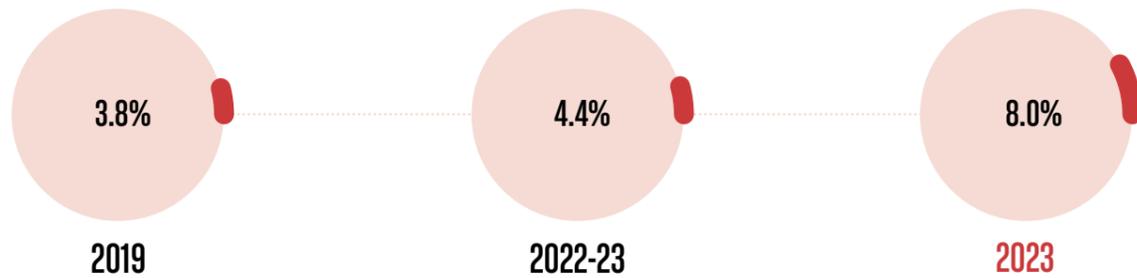
renforcer l'information et l'orientation scolaires et professionnelles

### Favoriser l'entrée directe des jeunes du CO dans la formation professionnelle

A l'heure actuelle, de nombreuses entreprises tendent à privilégier les candidates et candidats plus âgés, au détriment des élèves qui sortent du Cycle d'Orientation et qui souhaitent entrer en apprentissage. Il

s'agit donc de promouvoir l'apprentissage au CO auprès des élèves; de leurs enseignantes et enseignants, ainsi que les parents, et encourager les entreprises à donner une chance aux plus jeunes.

Pourcentage d'entrée en formation professionnelle duale à la fin de la 11<sup>ème</sup>

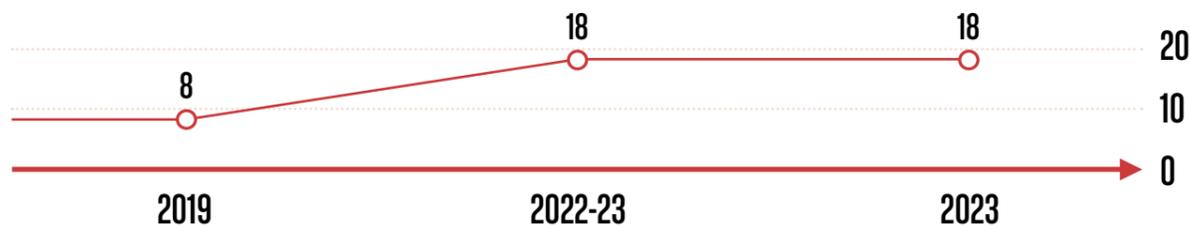


### Étendre le dispositif Go-Apprentissage

GO-Apprentissage est un dispositif qui propose un accompagnement individualisé aux élèves du cycle d'orientation. L'OFPC a lancé le projet pilote Go-Apprentissage avec pour

objectif d'augmenter le nombre d'adolescentes et d'adolescents qui entrent en apprentissage dual dès leur sortie du Cycle d'orientation (CO).

Nombre d'établissements bénéficiant du dispositif Go-Apprentissage



## OBJECTIF 6 :

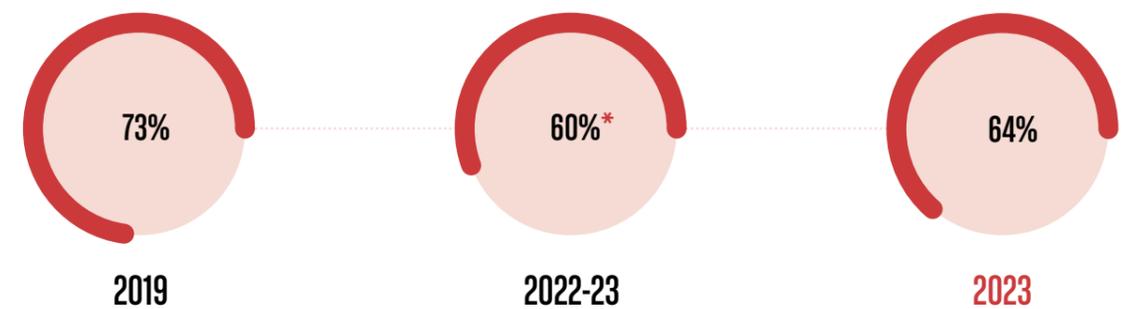
encourager la qualification et l'insertion professionnelle des jeunes en rupture de formation

### Une certification pour toutes et tous

CAP Formations a pour but le retour en formation des jeunes ayant interrompu leur scolarité après l'école obligatoire, ainsi que celles et ceux qui n'ont pas achevé leur formation professionnelle initiale.

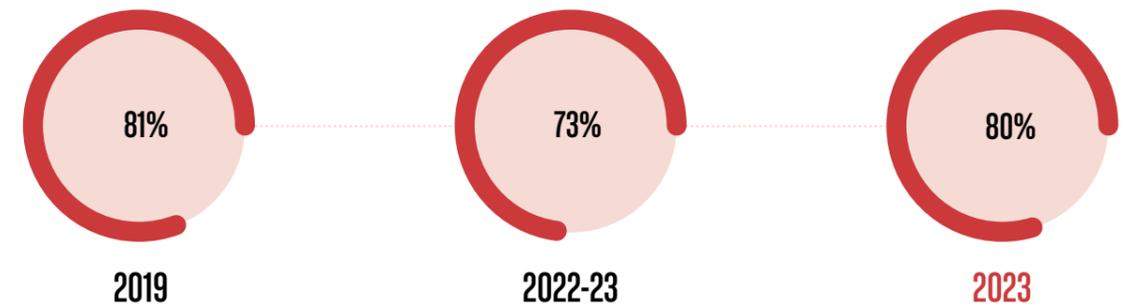
CAP Formations se situe aujourd'hui au coeur du dispositif Formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18) et accueille un nombre croissant de bénéficiaires.

Pourcentage de jeunes retournés en formation grâce à CAP Formations



\*En 2022-23, la période de calcul portait sur 13 mois. Elle a en effet été prolongée d'un mois, jusqu'à fin août, pour la faire mieux coïncider avec l'année scolaire, si bien que le mois d'août a été compté deux fois. Or, on observe, ce mois d'août 2023, un nombre record de contrats signés, ce qui augmente "artificiellement" le pourcentage de retours en formation. Sans ce dernier mois d'août, le pourcentage aurait été inférieur à celui de 2021-22.

Pourcentage de maintien des jeunes en provenance de CAP Formations une année après leur retour en formation



# FORMATION PROFESSIONNELLE



**Le service de la formation professionnelle a pour mission d'assurer la surveillance, le bon déroulement des formations professionnelles initiales et le développement des apprentissages.** Il délivre les autorisations de former aux entreprises formatrices, approuve les contrats d'apprentissage, organise les interventions des commissaires d'apprentissage et assure la formation des formatrices et formateurs d'apprenties et apprentis en entreprise. Les conseillères et conseillers en formation du service suivent l'évolution et la progression des jeunes en formation tout au long de leur cursus d'apprentissage et leur offrent conseil et soutien en cas de difficultés.

En partenariat avec les milieux professionnels, le service de la formation professionnelle organise les procédures de qualification genevoises et s'assure de leur bon déroulement. Il établit les bulletins de notes pour l'ensemble des candidates et candidats du canton et délivre les certificats fédéraux de capacité (CFC) et les attestations fédérales de formation professionnelle (AFP).

Le service participe activement au développement de la formation professionnelle initiale en recherchant de nouveaux lieux d'apprentissage au travers de campagnes de prospection ciblées. Il est également investi dans les actions de promotion et de valorisation de l'apprentissage conjointement avec les associations patronales et syndicales, ainsi que les centres de formation professionnelle.

# NOMBRE DE CONTRATS D'APPRENTISSAGE EN ENTREPRISE

La formation professionnelle duale à Genève connaît une période particulièrement favorable pour la rentrée 2023. Le travail de fond en matière de prospection, d'information et de communication réalisé par les équipes de notre office y contribue de manière importante. En effet, le nombre de contrats d'apprentissage signés a augmenté de manière significative par rapport à l'année précédente, avec une hausse de 9,5%, passant ainsi de 2347 à 2570

contrats signés - un niveau jamais atteint depuis plus de vingt ans. Cette augmentation est principalement due à une forte hausse des contrats pour les apprenties et apprentis en formation CFC, qui ont connu une progression importante passant de 2060 contrats signés à 2280 (soit +10,6%). Pour les apprenties et apprentis en formation AFP, l'augmentation est moins marquée: nous sommes passés de 287 contrats signés en 2022 à 290 en 2023 (+1%).

figure 1 - 01  
Évolution du nombre de contrats d'apprentissage duals signés, tous degrés confondus, 2017 à 2023



\* Années durant lesquelles s'est tenue cité-métiers.ch l'Expo.

**CHIFFRE CLÉ :**  
2570 contrats d'apprentissage duals en 2023

# EFFECTIF DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE

À la rentrée scolaire 2022-2023, 9469 jeunes suivent une formation professionnelle, dont 5313 (56%) effectuent un apprentissage en entreprise. Il nous paraît intéressant de relever que 35% (3547)

d'entre eux sont des femmes. Les hommes sont plus nombreux dans chacune des filières de la formation professionnelle, mis à part la formation AFP plein temps où les femmes sont majoritaires (61, soit 56%).

figure 1 - 02  
Effectifs des filières dans la formation professionnelle

Les Filières	Genre			Degré				
	♀	♂	Total	1	2	3	4	Total
Apprentissage AFP Dual*	203	281	484	269	215			484
Apprentissage AFP plein temps	61	48	109	56	53			109
Apprentissage CFC Dual*	1883	2946	4829	1608	1483	1493	245	4829
Apprentissage CFC plein temps**	1400	2647	4047	1366	1016	1401	264	4047
<b>Total</b>	<b>3547</b>	<b>5922</b>	<b>9469</b>	<b>3299</b>	<b>2767</b>	<b>2894</b>	<b>509</b>	<b>9469</b>

Source OFPC 31.12.2022

\* Dans ces formations, les apprentissages hors canton sont inclus.

\*\* Dans cette formation, le CFC commerce 2+1 du privé (276) est inclus.

# EFFECTIFS EN FORMATION CFC

Le nombre total d'apprenties et apprentis en formation CFC s'élève à **8876**, dont 54.4% (4829) en formation duale. Au niveau du genre, **les hommes représentent 63%** (5593): ils sont aussi bien présents en formation duale, soit 63% (2946), qu'en formation plein temps, soit 65% (2647). Cependant, lorsque l'on considère les pôles de formation, on peut relever que les femmes sont plus nombreuses dans le pôle commerce en formation duale dont elles représentent le

55.4% (774), ainsi que dans le pôle santé et social où elles constituent le 73.1% (678) des effectifs, alors qu'elles sont moins nombreuses 35% (883) que les hommes dans le pôle commerce plein temps. En dernier lieu, nous pouvons aussi relever que dans le pôle arts, si les femmes sont minoritaires lorsque l'on regarde la formation duale, soit 47% (43), cet état de fait s'inverse dans la formation à plein temps où les femmes représentent le 70% (302) des effectifs.

figure 1 - 03  
Effectifs en formation CFC dans la filière duale

Pôles	Genre			Degré				Total
	♂	♀	Total	1	2	3	4	
Arts	48	43	91	22	19	25	25	91
Commerce	622	774	1396	500	448	448		1396
Construction	985	79	1064	356	276	317	115	1064
Nature et environnement	105	66	171	58	57	56		171
Santé et social	250	678	928	280	332	315	1	928
Services et hôtellerie/restauration	282	148	430	146	140	144		430
Technique	654	95	749	246	211	188	104	749
<b>Total</b>	<b>2946</b>	<b>1883</b>	<b>4829</b>	<b>1608</b>	<b>1483</b>	<b>1493</b>	<b>245</b>	<b>4829</b>

Source OFPC 31.12.2022

figure 1 - 04  
Effectifs en formation CFC dans la filière plein temps

Pôles	Genre			Degré				Total
	♂	♀	Total	1	2	3	4	
Arts	127	302	429	133	110	106	80	429
Commerce	1581	883	2464	872	625	968		2464
Construction	208	43	251	78	60	60	53	251
Nature et environnement	89	72	161	53	46	62		161
Santé et social	21	47	68	35		33		68
Technique	621	53	674	195	176	172	131	674
<b>Total</b>	<b>2647</b>	<b>1400</b>	<b>4047</b>	<b>1366</b>	<b>1016</b>	<b>1401</b>	<b>264</b>	<b>4047</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5593</b>	<b>3283</b>	<b>8876</b>	<b>2974</b>	<b>2499</b>	<b>2894</b>	<b>509</b>	<b>8876</b>

Source OFPC 31.12.2022

# EFFECTIFS EN FORMATION AFP

Le nombre total d'apprenties et apprentis en formation AFP s'élève à 593, dont 81% (484) en formation duale. Les hommes sont majoritaires en formation AFP, soit 55.4% (329) : s'ils le sont aussi dans la filière de formation duale, soit 58.1% (281), ils sont par contre minoritaires dans la formation plein temps, soit 44% (48). En outre, lorsque l'on considère les pôles de formation AFP, il est

intéressant de noter que les femmes sont majoritaires dans le pôle commerce de la filière duale où elles représentent le 60% (88) des effectifs, et 81.2% (39) dans le pôle santé et social. Il en est de même dans la filière plein temps pour le pôle commerce 63.6% (28), ainsi que le pôle santé et social 79% (15).

figure 1 - 05  
Effectifs en formation AFP dans la filière duale

Pôles	Genre			Degré		
	♂	♀	Total	1	2	Total
Arts		1	1	1		1
Commerce	58	88	146	83	63	146
Construction	78	7	85	45	40	85
Nature et environnement	17	5	22	9	13	22
Santé et social	9	39	48	27	21	48
Services et hôtellerie/restauration	72	42	114	66	48	114
Technique	47	21	68	38	30	68
<b>Total</b>	<b>281</b>	<b>203</b>	<b>484</b>	<b>269</b>	<b>215</b>	<b>484</b>

Source OFPC 31.12.2022

figure 1 - 06  
Effectifs en formation AFP dans la filière plein temps

Pôles	Genre			Degré		
	♂	♀	Total	1	2	Total
Commerce	16	28	44	24	20	44
Construction	9	2	11		11	11
Nature et environnement	19	16	35	20	15	35
Santé et social	4	15	19	12	7	19
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>61</b>	<b>109</b>	<b>56</b>	<b>53</b>	<b>109</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>329</b>	<b>267</b>	<b>593</b>	<b>325</b>	<b>268</b>	<b>593</b>

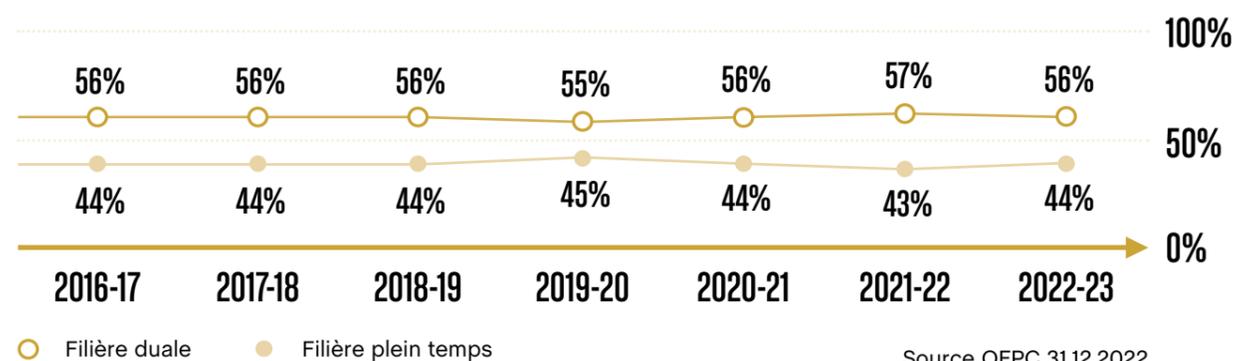
Source OFPC 31.12.2022

# ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR FILIÈRE EN FORMATION CFC

Le pourcentage d'apprenties et d'apprentis dans les filières de formation duales et plein temps reste constant dans le canton de Genève, soit respectivement 56% versus

44% de 2016 à 2022. À noter toutefois une légère baisse de 1% (55%) en 2019-20 et inversement une légère hausse de 1% (57%) en 2021.

figure 1 - 07  
Évolution en pourcentage d'apprenties et d'apprentis dans les filières de formation duales et plein temps, 2016 à 2022-23



**CHIFFRE CLÉ :**  
56% des jeunes en formation professionnelle duale

# APPRENTIES ET APPRENTIS DÉTENTEURS D'UN TITRE DU SECONDAIRE II

Le nombre d'apprenties et apprentis débutant un apprentissage à la rentrée 2022-2023 après avoir obtenu une première certification s'élève à 289; il est en baisse de 32 élèves (10%) par rapport à 2021-2022. Cette diminution concerne principalement les élèves diplômés de l'École de culture générale qui sont 47

élèves de moins que l'année précédente (-33%), et ceux déjà titulaires d'un CFC qui sont 30 de moins (-36,6%). Par contre, nous pouvons observer que les élèves détenteurs d'une maturité ou d'un baccalauréat sont en nette augmentation avec 45 élèves (+45%) de plus que l'année précédente.

**CHIFFRE CLÉ :**  
289 jeunes en formation professionnelle sont déjà titulaires d'un titre du secondaire II

figure 1 - 11  
Évolution du nombre de titulaires d'un titre du secondaire II à l'entrée en apprentissage, 2017 à 2022-23

Titres	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Certificat de culture générale	173	122	159	121	139	92
Maturité ou Baccalauréat	123	119	98	96	100	145
Certificat Fédéral de capacité	72	71	67	88	82	52
<b>Total</b>	<b>368</b>	<b>312</b>	<b>324</b>	<b>305</b>	<b>321</b>	<b>289</b>

Source OFPC 31.12.2022

# POURCENTAGE DE RÉSILIATION DE CONTRAT EN DUAL

Le pourcentage de résiliations de contrat d'apprentissage en formation duale est resté stable par rapport à l'année scolaire précédente (2021-2022), avec un pourcentage moyen passant de 9,0% à 9,1%. À noter toutefois que nous constatons une diminution des pourcentages de résiliation dans les pôles de formation arts, commerce, santé et social.

## CHIFFRE CLÉ :

Pourcentage de résiliation annuel de 9.1%

figure 1 - 12  
Évolution en pourcentage de résiliation des contrats d'apprentissage dual, 2017 à 2023

Pôles	2017	2018	2019	2020	2021	2021-22*	2022-23
Arts	9.5%	7.8%	7.5%	10.4%	5.6%	6.0%	5.4%
Commerce	7.1%	8.9%	9.4%	5.9%	7.8%	10.0%	9.5%
Construction	10.9%	11.7%	12.6%	10.2%	9.1%	10.4%	11.1%
Nature et environnement	12.4%	11.9%	14.3%	10.7%	11.6%	10.7%	11.2%
Santé et social	5.4%	5.9%	4.3%	4.0%	4.6%	7.3%	5.5%
Services et hôtellerie/restauration	13.5%	11.1%	10.4%	12.2%	9.4%	10.3%	11.5%
Technique	9.1%	8.7%	6.9%	7.1%	6.8%	6.2%	8.0%
Moyenne en %	8.8%	9.3%	9.0%	7.4%	7.5%	9.0%	9.1%

Source OFPC 20.09.2023

\*Les données de 2022 ont été réajusté à la date du 20.09.2022

# LES PROCÉDURES DE QUALIFICATION

En 2023, 2509 apprenties et apprentis en formation professionnelle ont obtenu un titre professionnel, ce qui représente un pourcentage de réussite global de 83.34%.

Plus spécifiquement, le pourcentage de réussite est de 91.8% pour les apprenties et apprentis à plein temps dans la filière

AFP, et de 88.9% pour celles et ceux suivant la filière AFP dual. En revanche, les apprenties et apprentis en formation CFC à plein temps affichent un pourcentage de réussite plus faible à 78.9%, tandis que celui des CFC en formation duale atteint un pourcentage légèrement plus élevé avec 85.9%.

figure 1 - 13

Nombre de titres délivrés dans les filières de la formation professionnelle en 2023

Les Filières	Nbre de titres obtenus	Nbre d'apprentis présents aux examens	% de réussite
AFP Dual*	185	208	88.9%
AFP plein temps	45	49	91.8%
CFC Dual*	1284	1494	85.9%
CFC plein temps**	995	1261	78.9%
<b>Total Formation professionnelle</b>	<b>2509</b>	<b>3012</b>	<b>83.3%</b>

Source OFPC 31.08.2023

\*Dans ces formations, les apprentissages hors canton sont inclus.

\*\*Dans cette formation, le CFC commerce 2+1 du privé (55) est inclus.

## CHIFFRE CLÉ :

83.3% pourcentage de réussite aux procédures de qualification

Lorsque l'on examine les tendances des pourcentages de réussite, on constate que le pourcentage moyen est très similaire à celui de l'année précédente, avec une augmentation de 1.4%. Cependant, pour la formation en filière AFP duale, on constate une légère augmentation de 4.5% (passant de 85.4% à 88.9%), tandis que pour le plein temps on constate une diminution (de 97.1% à 91.8%). En ce qui concerne la formation CFC, on observe une diminution de 1.4 % pour le dual, passant de 87.3% à 85.9%, mais une augmentation du pourcentage de réussite pour la filière plein temps (de 74.1 % à 78.9%)

figure 1 - 14  
Évolution des pourcentage de réussite aux examens de fin d'apprentissage pour toutes les filières de formation, 2017 à 2023

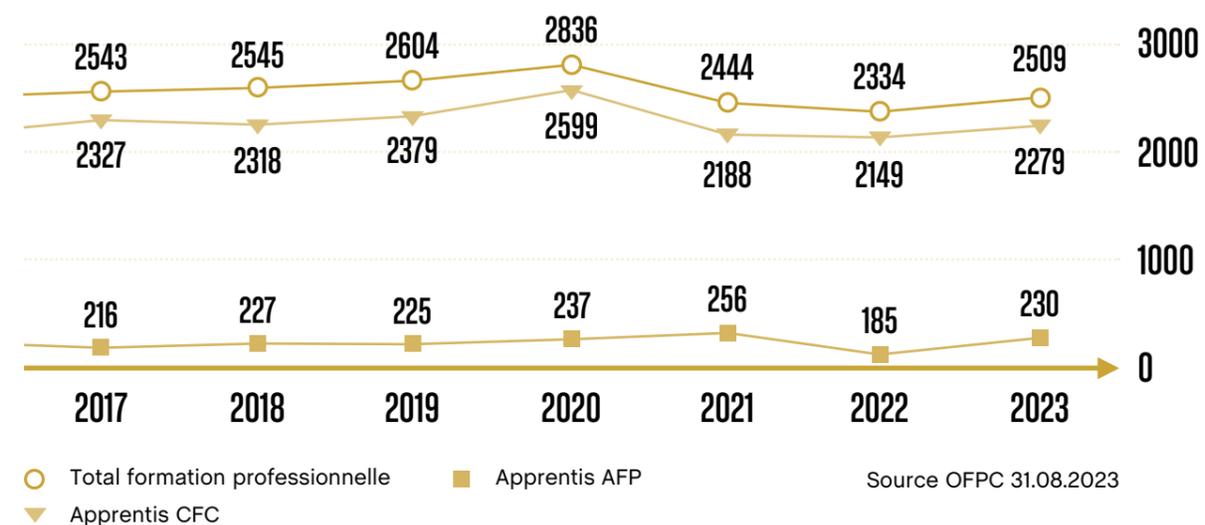
Formation professionnelle	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
AFP Dual	85.4%	87.9%	88.1%	91.2%	85.6%	85.4%	88.9%
AFP plein temps	70.0%	85.2%	82.1%	93.9%	88.9%	97.1%	91.8%
CFC dual	85.9%	86.8%	87.4%	92.5%	88.0%	87.3%	85.9%
CFC plein temps	83.3%	82.5%	81.2%	93.3%	83.0%	74.1%	78.9%
Moyenne Formation professionnelle en %	84.5%	85.0%	84.7%	92.8%	85.8%	81.9%	83.3%

Source OFPC 31.08.2023

En 2023, le nombre de titres de formation professionnelle délivrés s'élève à 2509, soit une augmentation de 175 par rapport à l'année précédente. Cette tendance à la hausse concerne aussi bien la formation professionnelle AFP que CFC. En examinant les différentes filières de formation professionnelle, on observe une augmentation du nombre de titres AFP délivrés allant respectivement de 33

à 45 pour le dual et de 152 à 185 pour le plein temps. Une tendance similaire mais moins marquée est observée chez les apprenties et apprentis en formation CFC: le nombre reste identique pour celles et ceux qui suivent une filière duale (1284), tandis qu'une légère augmentation est observée en filière plein temps (865 à 995).

figure 1 - 15  
Évolution du nombre de titres délivrés pour toutes les filières de formation professionnelle, 2017 à 2023



Source OFPC 31.08.2023

# NOMBRE DE MATURITÉS PROFESSIONNELLES DÉLIVRÉES

figure 1 - 16  
Évolution du nombre de titres délivrés pour les filières de formation professionnelle, 2017 à 2023

Formation professionnelle	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Apprentis AFP Dual	181	204	193	206	208	152	185
Apprentis AFP plein temps	35	23	32	31	48	33	45
Apprentis CFC Dual	1278	1246	1298	1346	1252	1284	1284
Apprentis CFC plein temps	1049	1072	1081	1253	936	865	995
<b>Total</b>	<b>2543</b>	<b>2545</b>	<b>2604</b>	<b>2836</b>	<b>2444</b>	<b>2334</b>	<b>2509</b>

Source OFPC 31.08.2023

Le nombre de certificats de maturité professionnelle délivrés en 2023 est en légère augmentation de 3% par rapport à 2022. Ce constat concerne essentiellement

la maturité professionnelle technique, l'architecture et les sciences de la vie qui passe de 99 certificats de maturité à 122.

## CHIFFRE CLÉ :

**576** certificats de maturité professionnelle délivrés, toutes orientations confondues

figure 1 - 17  
Évolution du nombre de maturités professionnelles délivrées par orientation, 2017 à 2023\*

Maturité professionnelle	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Artistique	60	30					
Arts visuels et appliqués	11	18	62	65	76	50	58
Commerciale	177	103					
Économie et services, type services	17	24	20	40	34	28	33
Économie et services, type économie	155	249	369	398	462	303	296
Économie et services, type économie, bilingue			53	45	51	39	27

\* Certaines filières ont été réorganisées (Artistique/Arts visuels et appliqués; Commerciale/Économie et services; Santé-social), d'autres ont été créées (Nature paysage et alimentation; Technique, architecture et sciences de la vie).

figure 1 - 17 (suite)

Maturité professionnelle	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nature, paysage et alimentation	10	8	14	18	22	11	11
Santé-social, type santé	11	15	12	21	16	19	20
Santé-social, type social	8		7	8	10	10	9
Sciences naturelles	13	11					
Technique	107	50					
Technique, architecture et sciences de la vie	20	65	114	139	95	99	122
<b>Total</b>	<b>589</b>	<b>573</b>	<b>651</b>	<b>734</b>	<b>766</b>	<b>559</b>	<b>576</b>

Source SRED 31.12.2023

# LES ÉCOLES SUPÉRIEURES

Les écoles supérieures (ES) s'adressent aux détenteurs et détentrices d'un diplôme de niveau Secondaire II. Elles permettent plus particulièrement à celles et ceux qui sont au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité (CFC) sans maturité professionnelle, d'obtenir un diplôme fédéral de degré tertiaire à travers un cursus à plein temps ou en emploi. Fortement orientés sur les besoins du monde du travail, les contenus de formation pratiques et théoriques s'orientent sur des compétences professionnelles, directement applicables. Le canton de Genève propose 14 formations ES, dont 11 formations dans le secteur public et 3 dans le secteur privé. Les titres ES sont protégés par une ordonnance fédérale qui a été totalement révisée en 2017 (OCM ES).

Durant l'année scolaire 2022-2023, quelques 687 adultes suivent une formation dans les écoles supérieures publiques, majoritairement dans le centre de formation professionnel santé et social (491). Les filières techniques et d'informatique de gestion ont quant à elles accueillis respectivement 70 et 91 personnes, alors que 23 personnes sont formées dans le domaine artistique et 12 personnes dans la construction. Les écoles privées, quant à elles, forment 231 personnes, majoritairement dans l'hôtellerie et la restauration (180). Depuis 2017, le nombre de personnes en formation ES est plus ou moins constant et ceci quelque soit le type de formation.

figure 1 - 18  
Évolution des effectifs des étudiants ES, 2018-19 à 2022-23 dans le public et le privé

	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Centre de Formation prof. Arts (CFPA)	30	28	31	30	23
Designer diplômé ES en Communication visuelle	30	28	31	30	23
Centre de Formation prof. Construction (CFPC)	15	13	13	13	12
Technicien diplômé ES technique du bois	15	13	13	13	12
Centre de Formation prof. Santé et social (CFPS)	465	517	494	508	491
Ambulancier diplômé ES	61	65	63	60	56
Éducateur de l'enfance diplômé ES	267	301	283	302	294
Hygiéniste dentaire diplômé ES	44	49	47	61	61
Hygiéniste dentaire diplômé ES (accélérée)	17	17	17		
Podologue diplômé ES	36	37	41	41	42
Technicien en analyses biomédicales diplômé ES	40	48	43	44	38
Centre de Formation prof. Technique (CFPT)	74	72	79	69	70
Technicien diplômé ES génie électrique, spécialisation électronique	27	25	26	23	24
Technicien diplômé ES en informatique	22	23	27	20	20
Technicien diplômé ES en microtechnique	25	24	26	26	26
École sup. d'informatique de gestion de Genève (ESI)	67	77	90	80	91
Informaticien de gestion diplômé ES	67	77	90	80	91
<b>Total public</b>	<b>651</b>	<b>707</b>	<b>707</b>	<b>700</b>	<b>687</b>
IFAGE	47	39	45	45	51
Technicien diplômé ES technique des bâtiments	16	14	12	11	16
Technicien diplômé ES en conduite / planification des travaux	31	25	33	34	35
École Hôtelière	201	198	203	204	180
Hôtelier-Restaurateur diplômé ES	201	198	203	204	180
<b>Total privé</b>	<b>248</b>	<b>237</b>	<b>248</b>	<b>249</b>	<b>231</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>899</b>	<b>944</b>	<b>955</b>	<b>949</b>	<b>918</b>

Source SRED 31.12.2022

figure 1 - 19  
Nombre de titres délivrés en 2023 dans le public et le privé

	Total	Genre	
		♂	♀
Centre de Formation prof. Arts (CFPA)	10	4	6
Designer diplômé ES en Communication visuelle	10	4	6
Centre de Formation professionnelle construction (CFPC)			
Technicien diplômé ES technique du bois			
Centre de Formation prof. Santé et social (CFPS)	113	24	89
Ambulancier diplômé ES	9	5	4
Éducateur de l'enfance diplômé ES	59	10	49
Hygiéniste dentaire diplômé ES	21	1	20
Podologue diplômé ES	14	4	10
Technicien en analyses biomédicales diplômé ES	10	4	6
Centre de Formation prof. Technique (CFPT)	29	26	3
Technicien diplômé ES génie électrique, spécialisation électronique	11	11	
Technicien diplômé ES en informatique	5	5	
Technicien diplômé ES en microtechnique	13	10	3
École sup. d'informatique de gestion de Genève (ESI)	34	29	5
Informaticien de gestion diplômé ES	34	29	5
<b>Total public</b>	<b>186</b>	<b>83</b>	<b>103</b>
IFAGE	19	17	2
Technicien diplômé ES en techniques des bâtiments	6	6	
Technicien diplômé ES en conduite / planification des travaux	13	11	2
École Hôtelière	59	32	27
Hôtelier-Restaurateur diplômé ES	59	32	27
<b>Total privé</b>	<b>78</b>	<b>49</b>	<b>29</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>264</b>	<b>132</b>	<b>132</b>

Source SRED 31.10.2023

# TITRES PROFESSIONNELS SUPÉRIEURS

En 2023, les professionnels genevois\* ont obtenu 327 brevets fédéraux ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2022. Par contre, les diplômes fédéraux sont restés stables (61 diplômes délivrés contre 62 en 2023).

Si nous considérons exclusivement les brevets fédéraux qui comptent plus de 12 lauréats, il est intéressant de noter que les spécialistes en ressources humaines et les policiers attirent et forment le plus de personnes.

\* Domiciliés dans le canton de Genève.

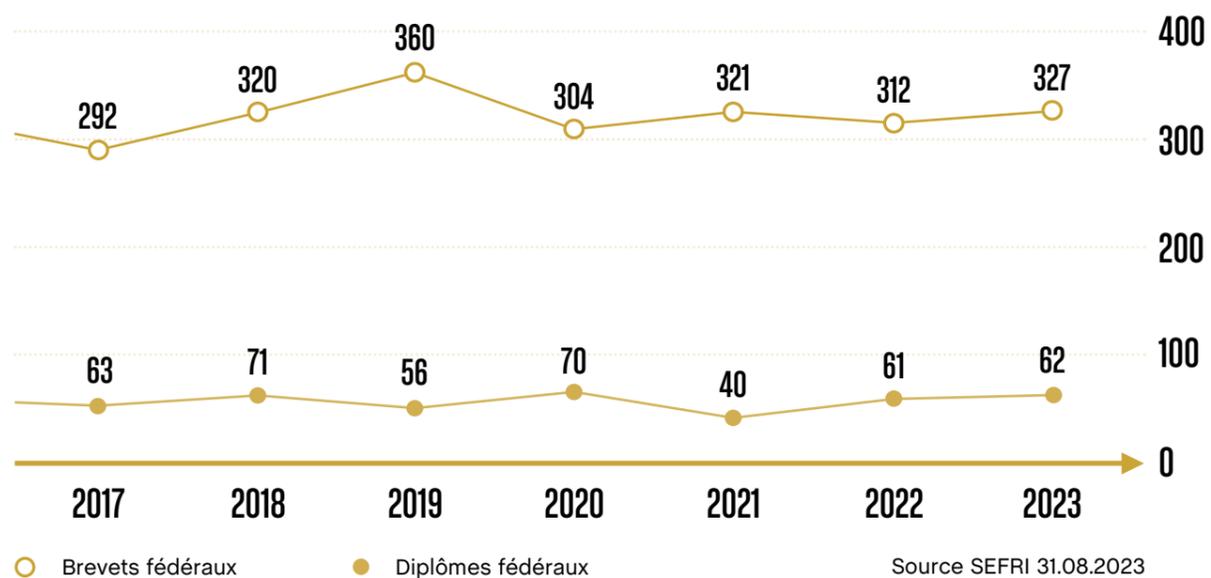
**CHIFFRE CLÉ :**  
327 brevets fédéraux délivrés

figure 1 - 21  
Nombre de brevets fédéraux avec plus de 12 lauréats

Brevet Fédéral avec plus de 12 lauréats	Lauréats
Spécialistes en ressources humaines	43
Policiers	37
Expert-comptable	21
Spécialiste en finance et comptabilité	16
Agent de détention	16

Source SEFRI 31.08.2023

figure 1 - 20  
Évolution du nombre de brevets et de diplômes fédéraux délivrés, 2017 à 2023



# LA MOBILITÉ DES APPRENTIES ET DES APPRENTIS

La possibilité de réaliser un stage professionnel en Suisse ou à l'étranger représente une formidable opportunité pour les jeunes de perfectionner leur pratique métier, d'améliorer leurs compétences linguistiques et personnelles et ainsi renforcer leur employabilité. Dans l'objectif de promouvoir les possibilités de réaliser un stage professionnel intra ou post formation en Suisse ou à l'étranger, l'Unité transversale échanges linguistiques et mobilité du DIP (EL&M) et l'OFPC ont mené en 2023 une vaste campagne de promotion auprès des apprenties et des apprentis plein-temps et dual et des partenaires de la formation professionnelle.

À ce jour, plusieurs programmes cantonaux sont menés dans les centres de formation professionnelles Commerce, Nature et En-

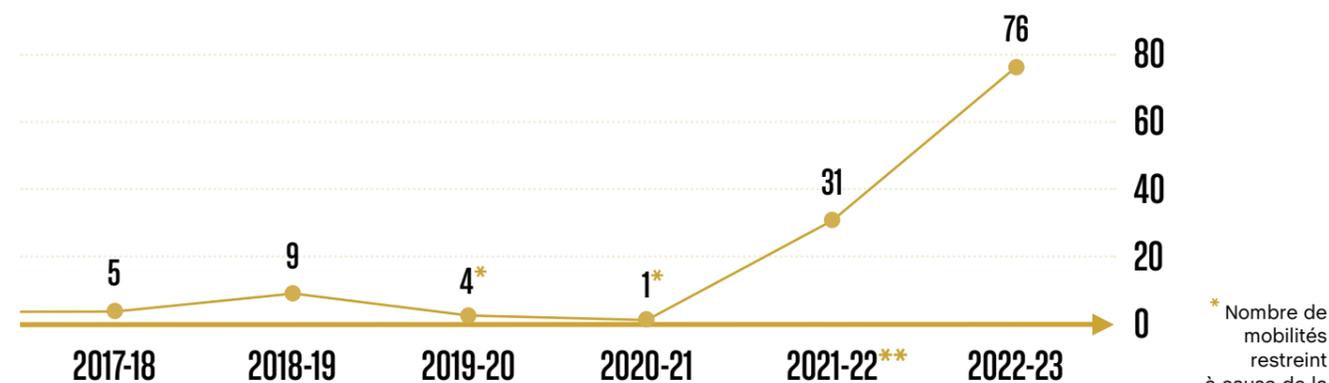
vironnement, Technique, et Arts avec l'objectif de les élargir à l'ensemble des pôles de formation.

**Depuis 2023, les jeunes diplômées et diplômés peuvent, sous conditions, bénéficier de subventions pour réaliser des stages de courte ou longue durée à l'issue de leur formation, dans l'année qui suit l'obtention d'une AFP, d'un CFC ou d'une maturité professionnelle.**

Pendant l'année scolaire 2022-2023, **76 jeunes en formation professionnelle initiale ont réalisé un stage professionnel** en entreprise ou dans un autre centre de formation professionnelle en bénéficiant d'une subvention Movetia. Ces stages peuvent avoir lieu en Suisse ou en Europe et durent entre 3 semaines et 6 mois.

figure 1 - 22

Évolution des effectifs ayant effectué un stage de mobilité, 2017 à 2023



Source OFPC 31.08.2023

\* Nombre de mobilités restreint à cause de la pandémie.

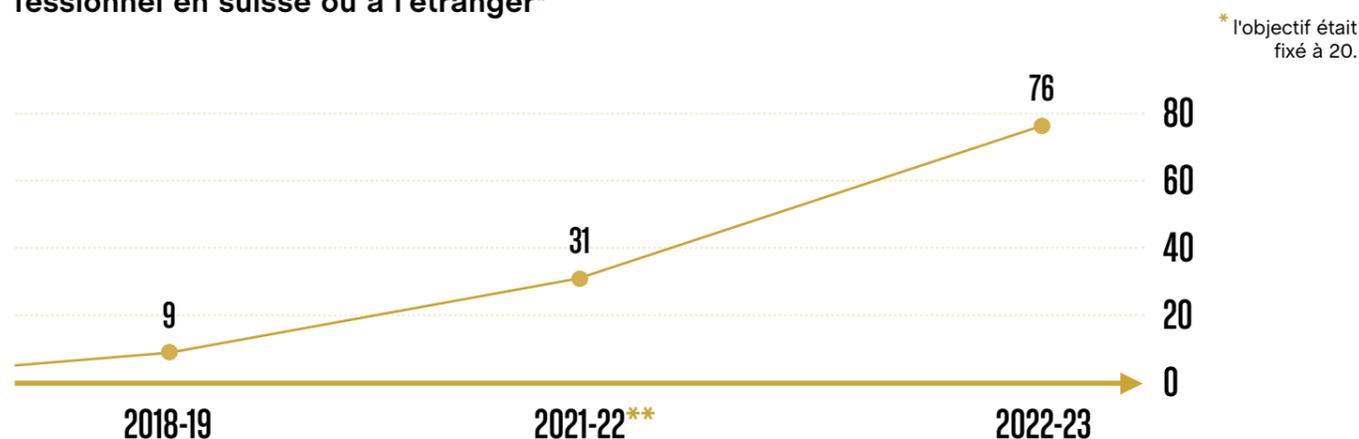
\*\* La population a été élargie à toutes les apprenties et apprentis plein temps et dual.

## Encourager la mobilité des apprenties et des apprentis

Cet objectif s'inscrit dans la stratégie nationale pour la promotion des échanges et de la mobilité signée en 2017 par les cantons et la Confédération. Le canton de Genève soutient la réalisation de stages professionnels, pendant et à l'issue de la formation, dans une autre région linguistique en Suisse ou à l'étranger. Limité initialement aux apprenties et apprentis en dual, l'objectif a été élargi depuis l'année 2021-22 à l'ensemble des jeunes en formation professionnelle (y compris celles et ceux qui sont issus d'autres cantons et qui ont effectué leur mobilité à Genève). La campagne de promotion lancée au printemps 2023, en collaboration avec l'Unité transversale Échanges et mobilités du DIP (EL&M), permettra certainement d'augmenter le nombre de mobilités réalisées.

# LES ÉVALUATIONS EVA

figure 1 - 23  
 Nombre de mobilités d'apprenties et apprentis ayant réalisé un stage professionnel en suisse ou à l'étranger\*



Source OFPC 31.08.2023

\*\* La population a été élargie à toutes les apprenties et à tous les apprentis PT et Dual ayant effectué un stage professionnel en entreprise ou dans un autre centre de formation professionnelle (y compris les apprenties et apprentis d'autres cantons ayant effectué leur mobilité à Genève).

Mis en place depuis 2011, les évaluations EVA fournissent des indications fiables et comparables sur les connaissances scolaires en français, mathématiques et anglais. Elles constituent un outil d'aide au recrutement des apprenties et apprentis pour les entreprises formatrices genevoises. De nature indicative, les résultats doivent être mis en lien avec les notes scolaires, les rapports de stages et les autres éléments du dossier de candidature. Dès 2024, une nouvelle évaluation technique (EVATECH) complètera le dispositif et sera proposée aux candidates et candidats à un apprentissage dans les domaines techniques.

sessions pour les entreprises et associations partenaires. Au total, 1993 passations ont été effectuées par des candidates et candidats à la recherche d'une place d'apprentissage.

Les principaux domaines professionnels envisagés par les jeunes qui ont passé les évaluations EVA en 2023 ont été le commerce, l'électricité, la pharmacie, les soins dentaires et les métiers du laboratoire.

Dès 2024, la coordination et la gestion opérationnelle des évaluations EVA et EVATECH seront assurées par les milieux professionnels, à travers l'Association Paritaire pour la Formation Professionnelle (APFP).

221 sessions ont été organisées spécifiquement par l'OFPC en 2023, dont 135

**CHIFFRE CLÉ :**  
 1993 passations EVA en 2023

# NOMBRE D'ENTREPRISES FORMATRICES

figure 1 - 24  
Évolution du nombre de passations EVA entre 2017 et 2023

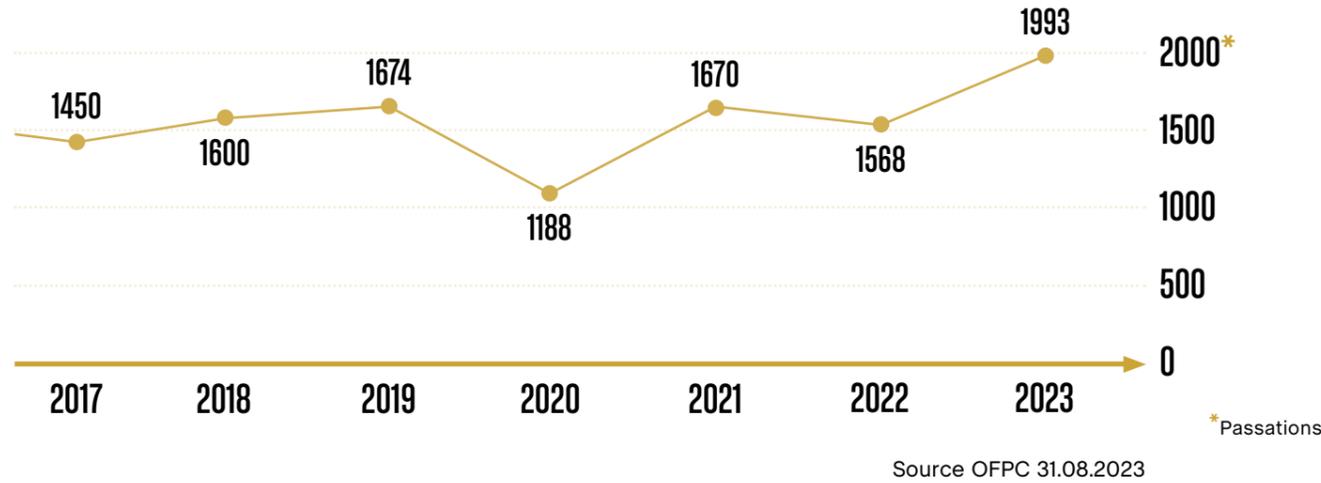
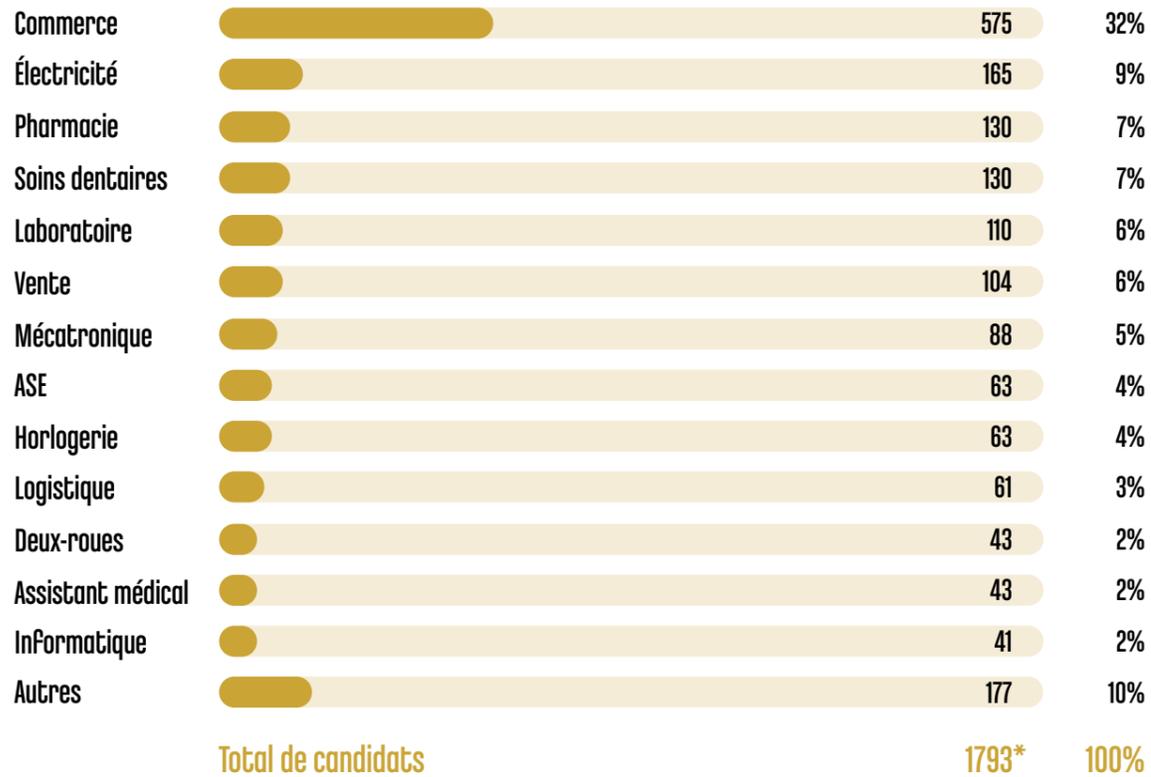


figure 1 - 25  
Domaines envisagés par les candidates et candidats au Test EVA\*\*



\*\*le nombre de passations est supérieur au nombre de candidates et candidats car 200 jeunes ont passé l'évaluation EVA anglais en plus de l'évaluation EVA français/mathématique.

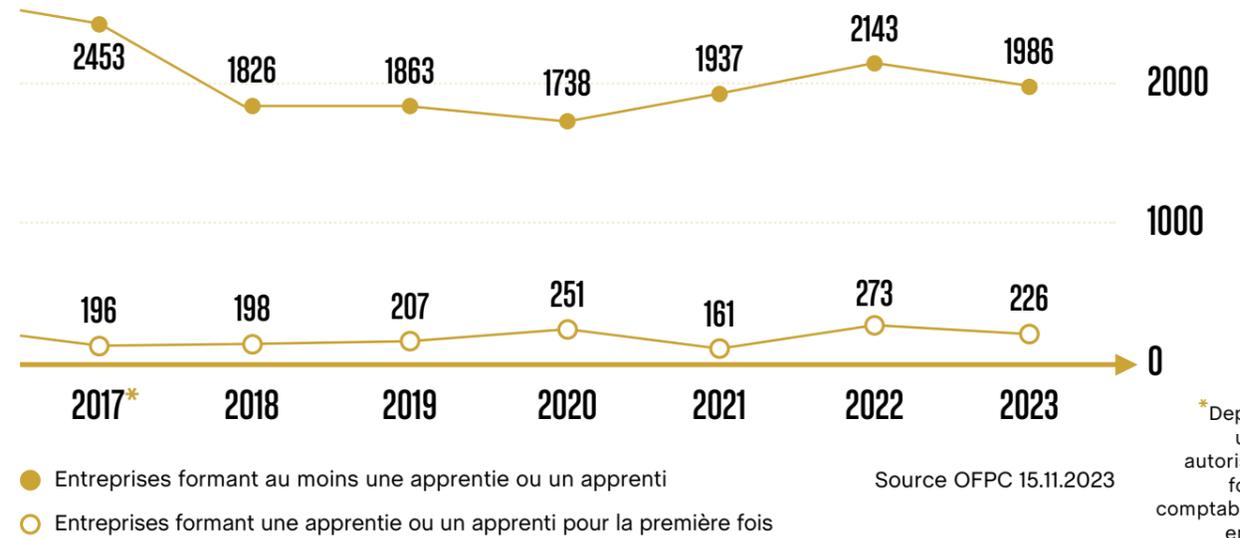
Source OFPC 31.08.2023

En 2023, le nombre **d'entreprises autorisées à former, formant au moins une apprentie ou un apprenti a légèrement diminué (157)** par rapport à l'année précédente.

Le nombre d'entreprises formant pour la première fois a lui aussi quelque peu diminué à la dernière rentrée puisqu'il a passé de 273 à 226 entreprises.

**CHIFFRE CLÉ :**  
1937 entreprises forment au moins une ou un apprenti en 2023

figure 1 - 26  
Évolution du nombre d'entreprises formatrices, 2017 à 2023



\* Depuis 2017, une seule autorisation de former est comptabilisée par entreprise.

# PROSPECTION ET ACCOMPAGNEMENT DES NOUVELLES ENTREPRISES FORMATRICES

## CHIFFRE CLÉ :

212 autorisations de former ont été délivrées suite à des mesures de prospection ciblées.

La prospection de nouvelles places d'apprentissage auprès des entreprises du canton de Genève contribue, au sein des pôles de formation, à soutenir et à mobiliser les entreprises formatrices. Durant

cette année, 212 autorisations de former ont été délivrées suite à des mesures de prospection ciblées par le service de la formation professionnelle.

## Recrutements en direct

Le recrutement en direct est une prestation de mise en relation donnant la possibilité aux jeunes d'entrer en contact directement avec des entreprises formatrices pour faire valoir leur intérêt et leur motivation à effectuer un apprentissage. Pour les entreprises, c'est le moyen de rencontrer des candidates et candidats en vue d'un engagement.

En 2023, 38 recrutements ont été organisés de janvier à août.

181 entreprises y ont participé (191 en 2022) et 1827 places d'apprentissage ont été mises au concours dans ce cadre.

## CHIFFRE CLÉ :

67% des entreprises ayant participé aux recrutements en direct ont engagé au moins une apprentie ou un apprenti

figure 1 - 27

Recrutements en direct, places d'apprentissage proposées par les entreprises formatrices en 2023

Nombre de sessions	38
Nombre d'entreprises formatrices présentes	181
Nombre de places d'apprentissage offertes	1827
Nombre d'entretiens employeurs/candidats	3420
Nombre de candidats en provenance du cycle d'orientation	535

Source OFPC 15.11.2023

# FORMATION DES FORMATRICES ET FORMATEURS EN ENTREPRISE

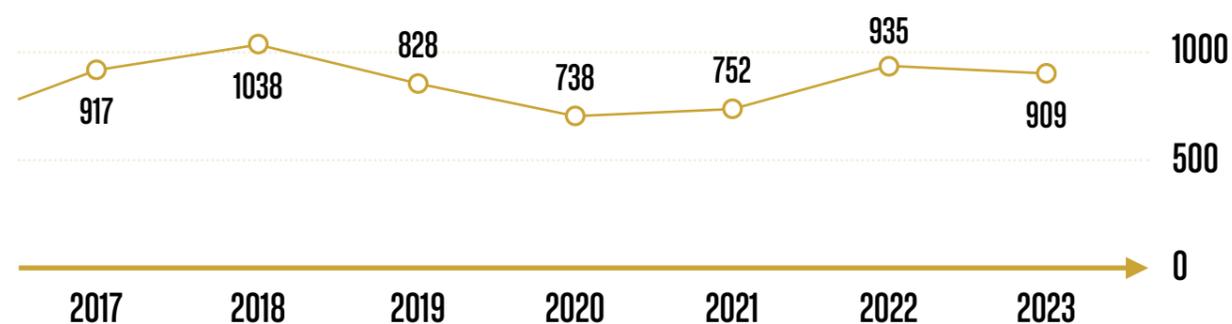
Toute personne désirant former un ou une apprentie doit être détentrice de l'attestation fédérale de formatrice et formateur en entreprise (**formation eduPros**).

En 2023, 909 attestations ont été délivrées: 518 personnes ont choisi la formation en présentiel et 351 la formation hybride (e-learning et présentiel).

## CHIFFRE CLÉ :

**909** attestations de Formatrice et de Formateur en entreprise ont été délivrées

figure 1 - 28  
Évolution du nombre d'attestation de formatrices et formateurs en entreprise délivrées, 2017 à 2023



Source OFPC 15.11.2023

# SURVEILLANCE DE L'APPRENTISSAGE

En 2023, les 494 commissaires d'apprentissage actifs ont procédé à 6208 visites en entreprise.

## CHIFFRE CLÉ :

**6208** visites en entreprise effectuées

figure 1 - 29

Pourcentage des visites obligatoires en entreprise réalisées par des commissaires

Pôle de Formation	Visite 1 1 <sup>ère</sup> année	Visite 2 1 <sup>ère</sup> année	Visite 3 2 <sup>ème</sup> année	Visite 4 3 <sup>ème</sup> année	Visite 5 4 <sup>ème</sup> année
Arts	89.5%	83.3%	100.0%	91.7%	96%
Commerce	94.5%	90.8%	93.8%	88.6%	
Construction	88.2%	72.5%	84.9%	84.3%	89.6%
Nature et environnement	100.0%	96.6%	98.5%	101.9%	
Santé et social	96.5%	86.9%	87.3%	93.0%	0%
Service et hôtellerie/restauration	99.4%	73.8%	82.0%	96.5%	
Technique	94.7%	93.4%	95.9%	96.1%	97.1%

Source OFPC 31.08.2023

# FORMATION CONTINUE

FORMATION CONTINUE

Le service de la formation continue de l'OFPC a pour mission d'assurer le développement et le fonctionnement du système cantonal de formation continue et de qualification des adultes à Genève, conformément à la loi cantonale sur la formation continue des adultes et la loi fédérale sur la formation continue. Pour ce faire, il déploie son action via plusieurs dispositifs, qui répondent aux besoins spécifiques de différents publics.

**Qualifications+** permet aux personnes non-qualifiées, ou n'ayant pas de titre du secondaire II reconnu en Suisse mais disposant d'expérience professionnelle, d'accéder à la formation et à la qualification via l'obtention d'une certification officielle (AFP ou CFC).

**Le dispositif Intégration** vise à favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes issues de la migration, y compris les Suisses de retour de l'étranger, à travers la formation. Il se déploie dans le cadre du Programme d'intégration cantonal (PIC), de l'Agenda d'intégration suisse (AIS) et du Pré-apprentissage d'intégration (PAI).

Enfin, **le Chèque annuel de formation (CAF)** propose une aide au financement de plus de 1300 formations continues, autant pour le perfectionnement professionnel que pour des formations en compétences de base.



# EFFECTIFS QUALIFICATIONS+

Le dispositif Qualifications+ permet aux personnes adultes dépourvues de diplôme de niveau du secondaire II (ou non-reconnu en Suisse) et disposant d'une solide expérience professionnelle d'accéder aux procédures de qualifications AFP ou CFC, sans devoir signer un contrat d'apprentissage.

Trois étapes jalonnent leur parcours:

- L'accueil, l'information et un bilan de prise en compte des acquis au Cebig;

- La formation ou la constitution d'un dossier de validation des acquis;
- La procédure de qualifications (l'examen final, la VAE ou l'examen fractionné);

La prestation Qualifications+ permet aux adultes de se qualifier tout en conservant leur activité professionnelle. L'accès au dispositif et sa gratuité sont réservés aux personnes domiciliées ou contribuables dans le Canton de Genève depuis au moins 12 mois.

## CHIFFRE CLÉ :

754 titres AFP ou CFC délivrés en 2023, soit le 23% des titres délivrés dans le canton de Genève

Durant l'année scolaire 2022-2023, le nombre de candidatures reçues par le dispositif Qualifications+ a enregistré une augmentation significative par rapport à l'année 2022, passant de 1622 personnes à 1901. Ce chiffre se rapproche du pic de 2021, où il avait atteint 1904 candidatures.

Pendant cette même période, 1436 personnes ont bénéficié de la prestation Qualifications+. Il s'agit du nombre le plus élevé de personnes entrant dans le dispositif depuis sa création, marquant une augmentation de 9% par rapport à 2022.

figure 2 - 01

Evolution des effectifs des candidates et candidats à Qualifications+\*

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022-23
Demandes reçues	1785	1663	1689	1513	1904	1622	1901
Personnes "entrantes"	1297	1339	1000	1214	1322	1314	1436

Source OFPC 31.08.2023

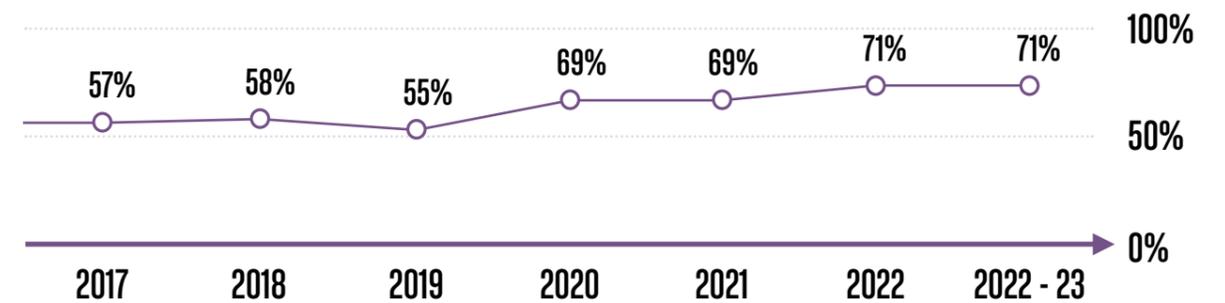
\*Données recueillies sur l'année civile.

Sur la période de comptabilisation, 71% des personnes entrant dans le dispositif ne possèdent ni un titre du secondaire II ni un diplôme reconnu en Suisse. Ce

pourcentage reste stable par rapport à l'année précédente. Ainsi, on peut affirmer que Qualifications+ atteint avec succès sa cible prioritaire: les individus non qualifiés.

figure 2 - 02

Évolution en pourcentage des personnes non qualifiées entrant dans le dispositif Qualifications+, 2017 à 2023



○ Personnes non qualifiées

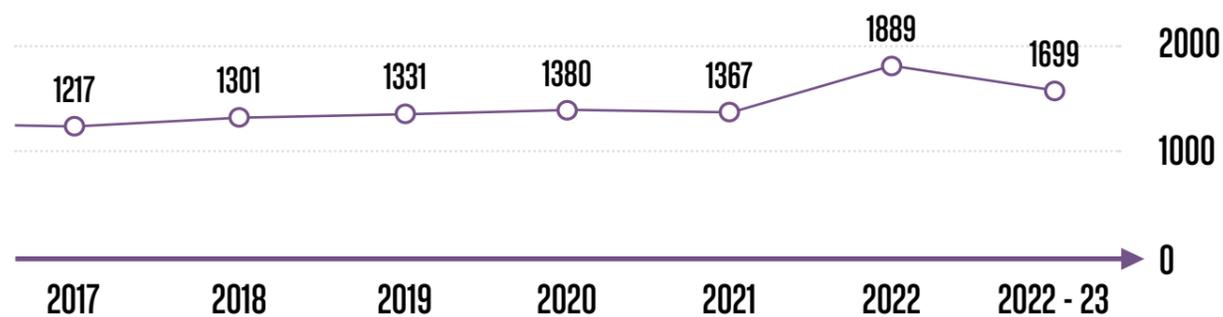
Source OFPC 31.08.2023

# ADULTES EN FORMATION À QUALIFICATIONS+

Depuis 2017, le nombre d'adultes suivant une formation dans le dispositif Qualifications+ suit une augmentation constante d'environ 30 personnes supplémentaires par année jusqu'en 2021. Dès cette année, le nombre d'adultes en formation franchit un palier important, puisqu'il passe de 1367 adultes à 1889, ce qui représente une augmentation de plus de 522 personnes.

Néanmoins, l'année scolaire 2022-2023 a enregistré une légère diminution par rapport à 2022, le nombre de personnes en formation étant passé de 1889 à 1699, ce qui correspond à une diminution d'environ 10%, diminution toute relative au regard de l'augmentation de 40% entre 2017 et 2022-2023.

figure 2 - 03  
Évolution des effectifs des personnes en formation dans le dispositif Qualification+ de 2017 à 2023



○ Personnes qui ont suivi une formation préparatoire à une procédure de qualification

Source OFPC 31.08.2023

Lorsque l'on examine le nombre d'adultes en formation AFP (Attestation fédérale de formation professionnelle) et CFC (Certificat fédéral de capacité) par Pôle, nous pouvons constater que **65% (1109) des adultes**

**suivent une formation CFC tandis que 35% (590) optent pour une formation AFP.**

En ce qui concerne les formations AFP, le **pôle technique est le plus important avec**

**39%**, suivi par le pôle santé et social à 27.3%. Les pôles service hôtellerie et restauration, ainsi que de la construction sont également bien représentés, avec respectivement 27.3% et 14.9%. En revanche, **seule une personnes est inscrite dans le pôle nature et environnement.**

En ce qui concerne les formations CFC, près de la moitié des adultes en formation

se trouvent dans le pôle santé et social (43.1%). Les secteurs de la construction, des services hôteliers et de la restauration ainsi que du commerce sont également bien représentés, avec respectivement 19.1%, 15.7% et 14%. En revanche, les pôles techniques et Arts comptent chacun moins de 10% des adultes en formation (5.4% pour le pôle technique et seulement 0.7% pour les arts appliqués).

figure 2 - 04  
Effectif des adultes en formation AFP et CFC à Qualification+ par pôle

Pôles de Formation AFP	effectif	%
Construction	88	14.9%
Nature et environnement	1	0.2%
Santé et social	161	27.3%
Service hôtellerie et restauration	110	18.6%
Technique	230	39.0%
<b>Total AFP</b>	<b>590</b>	<b>100%</b>
Pôles de Formation CFC		
Arts appliqués	8	0.7%
Commerce	155	14.0%
Construction	219	19.7%
Nature et environnement	15	1.4%
Santé et social	478	43.1%
Service hôtellerie et restauration	174	15.7%
Technique	60	5.4%
<b>Total CFC</b>	<b>1109</b>	<b>100%</b>
<b>Total Général</b>	<b>1699</b>	

Source OFPC 31.08.2023

# PROCÉDURES DE QUALIFICATION

En 2022-23, un total de **754 adultes ont obtenu un titre professionnel**, ce qui représente un **pourcentage de réussite de 87,3%**. Plus spécifiquement, le pourcentage

de réussite pour les adultes en formation AFP s'élève à 93,1%, tandis que pour les adultes en formation CFC, il est légèrement inférieur, s'établissant à 84,7%.

figure 2 - 05  
Nombre de titres délivrés aux adultes en 2023

Formation continue	Nbre de titres obtenus	Nbre adultes présents aux examens	% de réussite
Adultes AFP	243	261	93.1%
Adultes CFC	511	603	84.7%
Total Formation continue	754	864	87.3%

Source OFPC 31.08.2023

En examinant l'évolution du pourcentage de réussite au sein de Qualification+ depuis 2017, nous constatons que **le pourcentage de réussite pour l'année scolaire 2022-23 a augmenté par rapport à 2022, passant de 84,1% à 87,3%**. Lorsque nous considérons les pourcentages de réussite par type de formation, nous notons **une augmentation particulièrement importante** du pourcentage de réussite **dans la formation des adultes AFP, passant de 84,9% à 93,1%**. Dans une moindre mesure, le pourcentage de réussite dans la formation des adultes CFC a également augmenté, passant de 83,8% à 84,7%.

En ce qui concerne **le nombre de titres délivrés en 2022-23, il a légèrement augmenté par rapport à 2022, avec une augmentation de 8 titres**. Nous observons une augmentation du nombre de diplômes décernés pour les **adultes en formation AFP passant de 214 à 243**, tandis que pour les **adultes en formation CFC, nous notons une légère diminution du nombre de diplômes décernés passant de 532 à 511**.

figure 2 - 06  
Évolution du pourcentage de réussite des adultes aux procédures de qualification de 2017 à 2023

Formation continue	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Adultes AFP	93.6%	90.7%	88.4%	88.4%	84.5%	84.9%	93.1%
Adultes CFC	91.7%	93.2%	89.8%	94.6%	91.4%	83.8%	84.7%
Moyenne FC	92.3%	92.5%	89.4%	92.6%	89.1%	84.1%	87.3%

Source OFPC 31.08.2023

figure 2 - 07  
Évolution du nombre de titres délivrés aux adultes de 2017 à 2023

Formation continue	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Adultes AFP	161	196	191	205	246	214	243
Adultes CFC	387	510	458	441	513	532	511
Moyenne FC	548	706	649	646	759	746	754

Source OFPC 31.08.2023

# CHÈQUE ANNUEL DE FORMATION (CAF)

Le chèque annuel de formation renforce tout au long de la vie l'employabilité des personnes les moins qualifiées

D'un montant de CHF 500.- ou CHF 750.-, selon la formation choisie, le Chèque annuel de Formation (CAF) permet de financer partiellement ou intégralement un cours ayant une utilité professionnelle. **En 2023, 5706 chèques annuel de formation (CAF)**

**ont été octroyés (5753 en 2022) sur les 9519 demandes traitées durant l'année écoulée.** Sur la même période un montant total de CHF 4 273 957.- a été versé aux organismes de formation en paiement des chèques octroyés.

**CHIFFRE CLÉ :**  
5706 chèques octroyés en 2023

figure 2 - 08  
Évolution des chèques traités et délivrés de 2017 à 2023\*

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Demandes annuelles de chèque de Formation	11 979	11 129	10 915	9 524	10 204	9 548	9 519
Demandes acceptées	8 025	7 381	6 966	5 966	6 279	5 753	5 706

Source OFPC 31.12.2023

\*Statistiques produites à partir des données collectées le 26.1.2024 portant sur les 12 mois de l'année 2023, telles qu'extraites de <https://prod.etat-ge.ch/cognos/bi/>

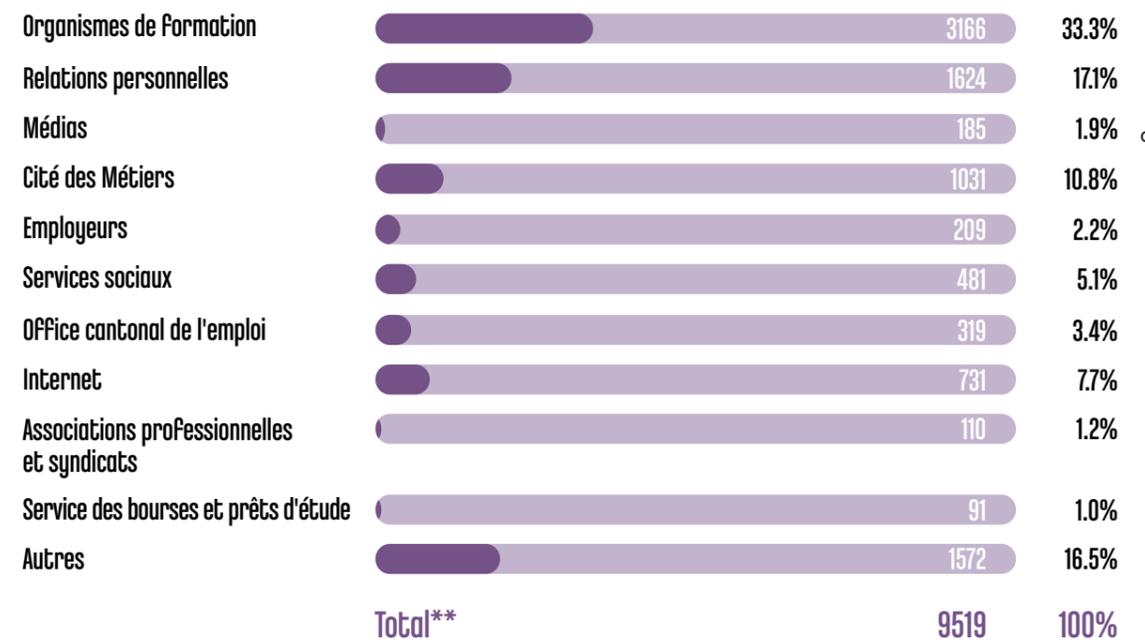
Sur 9519 demandes de chèque, seules 5706 ont été validées par le Service des bourses et prêts d'étude en 2023.

Depuis 2017, on remarque qu'entre 30% et 40% des demandes de chèque sont rejetées. Une rapide estimation sur la base d'un échantillon collecté début 2023 indique les causes de refus suivantes:

- un peu plus de 30% des refus concernent des demandes de chèque déposées après la date de début du cours;
- un peu plus de 30% des refus concernent des personnes requérantes dont les revenus dépassent le barème d'octroi du chèque;
- un peu plus de 20% des refus concernent des personnes requérantes qui ne sont pas contribuable dans le canton de Genève depuis au moins 12 mois;
- un peu plus de 15% des refus concernent des personnes requérantes qui ont épuisé leur droit à 3 chèques sur une période de 4 années consécutives.

Les conditions d'octroi du chèque sont accessibles sous: [www.ge.ch/caf](http://www.ge.ch/caf) (2. Conditions d'obtention d'un chèque annuel de formation).

figure 2 - 09  
Provenance de l'information sur le chèque annuel de formation\*



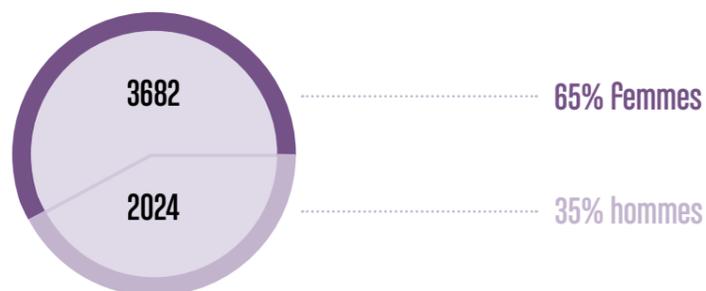
\*Ce tableau présente le canal d'information par lequel les bénéficiaires du CAF ont eu connaissance de l'existence de ce dispositif de politique publique.

\*\*Indicateur relevé sur le total des demandes de CAF traitées par le SBPE: Service des bourses et prêts d'étude - <https://www.ge.ch/organisation/service-bourses-prets-etudes>

Source OFPC 31.12.2023

Comme chaque année, le public bénéficiaire du CAF est aux deux tiers féminins (en 2022: 66% de femmes)

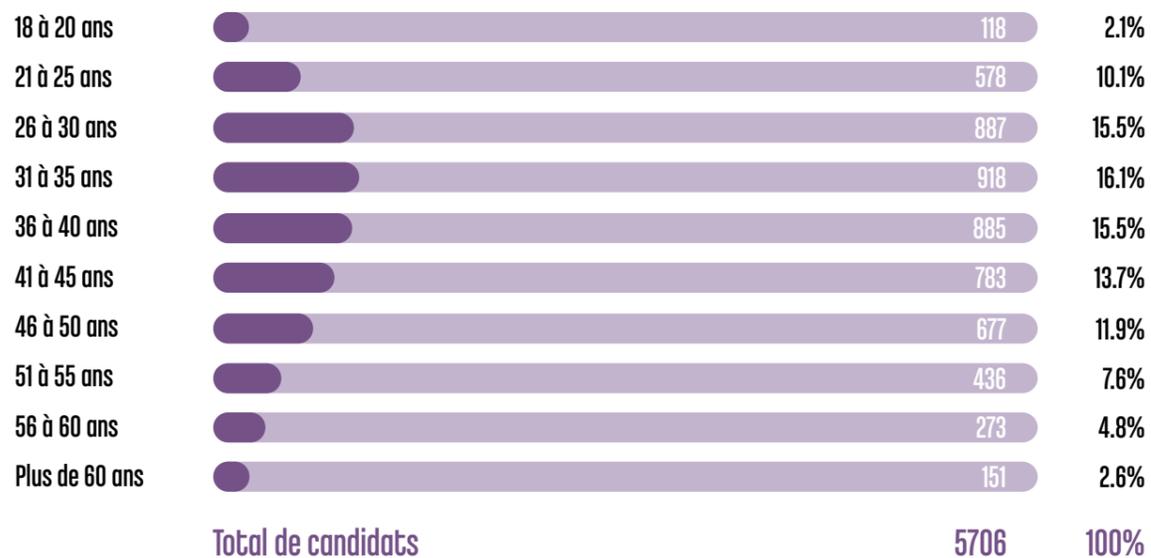
figure 2 - 10  
Effectif des bénéficiaires du chèque annuel de formation selon le genre



Source OFPC 31.12.2023

Comme par le passé, c'est en début et milieu du parcours professionnel (entre 21 et 50 ans) que les bénéficiaires se répartissent de manière équilibrée par tranche de 15% environ, pour décroître à partir de 51 ans.

figure 2 - 11  
Effectif des bénéficiaires du chèque annuel de formation selon l'âge



Source OFPC 31.12.2023

## Les résidents étrangers majoritaires dans les demandes de CAF

Alors qu'à Genève (canton), selon le recensement de 2019, 64% des résidentes et résidents sont de nationalité suisse, **en 2023, ce sont majoritairement des résidents étrangers qui ont recouru au dispositif du CAF.** C'est l'occasion de relever la fonction d'intégration qu'assure

la formation continue tout au long de la vie, particulièrement pour la tranche de la population qui cherche à développer des compétences utiles à son avenir professionnel et à son intégration dans le tissu socio-économique genevois.

figure 2 - 12  
Effectif des bénéficiaires du chèque annuel de formation selon la nationalité

2023	♀	♂	Total	%
Suisse	1344	772	2116	35%
Permis C, B, C, etc.	2338	1252	3590	65%
<b>Total</b>	<b>3782</b>	<b>2024</b>	<b>5706</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.12.2023

## Le niveau de Formation des bénéficiaires du CAF

En 2023, 30,5% des bénéficiaires du CAF disposent d'un titre tertiaire A ou B (académique ou professionnel), ils sont sous-représentés par rapport à la population résidente à Genève (41%). Il en est de même pour les personnes disposant d'un titre du secondaire II: 36% (CFC/ AFP, collège, école de culture générale, maturité fédérale) contre 33% pour la population résidente à Genève. Par contre les personnes disposants d'un titre de scolarité obligatoire ou moins (33,5%), sont surreprésentés par rapport à la population résidente à Genève (25%).

On constate cette année à nouveau que la population la moins qualifiée reste bien représentée parmi les bénéficiaires du chèque annuel de formation; sachant qu'une faible qualification induit une faible participation à la formation tout au long de la vie, à Genève les personnes les moins qualifiées qui représentent 25% de la population adulte profitent à hauteur de 33% de ce dispositif de politique publique de formation tout au long de la vie qui démontre ainsi toute sa raison d'être.

figure 2 - 13  
Effectif des bénéficiaire du chèque annuel de formation selon le niveau de formation\*



\*[https://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=15\\_03](https://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=15_03) consulté le 26.1.2023

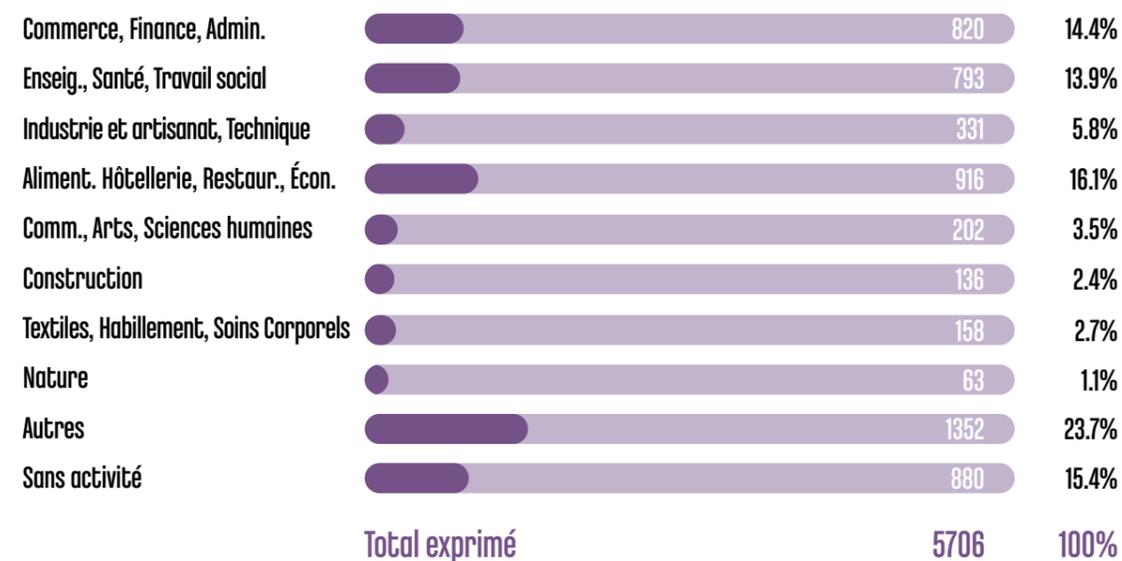
Source OFPC 31.12.2023

## Les demandes de CAF par secteur d'activité

Le tableau ci-dessous présente les secteurs professionnels dans lesquels les bénéficiaires du chèque annuel de formation étaient actifs au moment de la demande de CAF. D'une année à l'autre, les pourcentages par catégorie professionnelle restent stables. **La part des**

**personnes sans activités n'est pas négligeable (9.9% sur 5966 en 2020; 13.4% sur 6279 en 2021; 17% sur 5753 en 2022; 15.4% sur 5706 en 2023).** La formation continue financée par le CAF peut aussi servir d'exploration de nouveaux horizons professionnels.

figure 2 - 14  
Effectif des bénéficiaires du chèque annuel de formation par secteur d'activité\*



\*Secteur d'activité NOGA (nomenclature générale des activités économiques) tel qu'adopté par le REG (registre des entreprise genevoises) <https://www.kubb-tool.bfs.admin.ch/fr>

Source OFPC 31.12.2023

## Les demandes de CAF par domaine de formation

Le tableau ci-dessous présente le domaine de formation pour lequel le chèque annuel de formation a été demandé.

D'une année à l'autre, les pourcentages par catégorie de formation restent parfaitement stables. Le domaine des langues est prépondérant (53,5%), en corrélant avec les publics on comprend que le CAF facilite la participation aux cours de langue d'une partie majoritairement allophone ré-

sidente à Genève. Le deuxième domaine (12,7%), celui de la gestion/administration comprend les cours de comptabilité qui constituent une success story en tant que formation de spécialisation professionnelle à Genève, suivi de près par la santé (9,4%) avec le cursus d'auxiliaire de santé de la Croix-Rouge genevoise, qui occupe la troisième place des formations les plus demandées via le chèque annuel de formation.

figure 2 - 15  
Nombre de chèque annuel de formation par domaine de formation



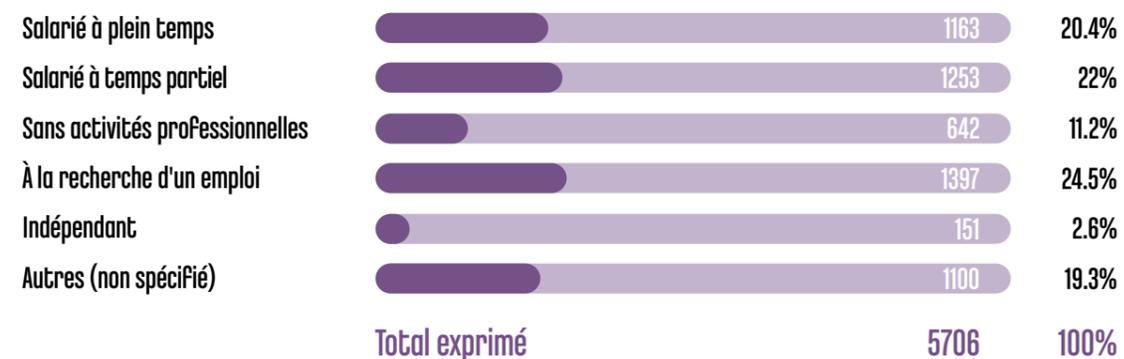
Source OFPC 31.12.2023

## Situation professionnelle des bénéficiaires du CAF

Selon les indications fournies par les bénéficiaires, plus de **40% disposaient d'un emploi à temps complet ou à temps partiel**, 25% étaient à la recherche d'un emploi, 19% (autres) se sont déclarés étu-

diant ou non actif, et **11% sans activité professionnelle**. On remarque ainsi que le chèque est utilisé indépendamment de la situation professionnelle des bénéficiaires.

figure 2 - 16  
Situation professionnelle des bénéficiaires du chèque annuel de formation



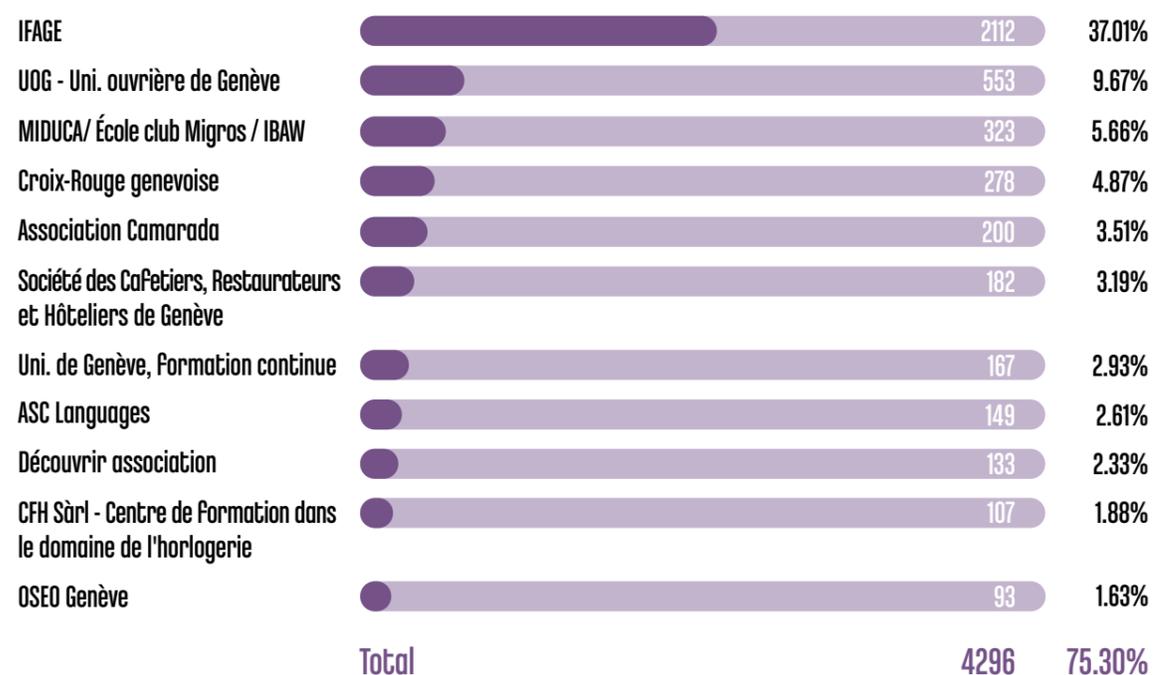
Source OFPC 31.12.2023

## 11 organismes se partagent 75% du nombre de CAF

Les 11 premiers organismes de formation qui ont reçu en 2023 le plus grand nombre de chèques en paiement totalisent 75.3% du nombre de CAF émis, soit 4296 chèques sur 5706 CAF émis. On compte 95

organismes de formation qui ont reçu 1 ou plusieurs chèques. **Le montant total de chèques remis en paiement représente un montant de CHF 4 842 960.-**

figure 2 - 17  
Les onze principales institutions recevant les chèques annuels de formation



Source OFPC 31.12.2023

figure 2 - 18  
Délai de traitement des demandes du chèque annuel de formation

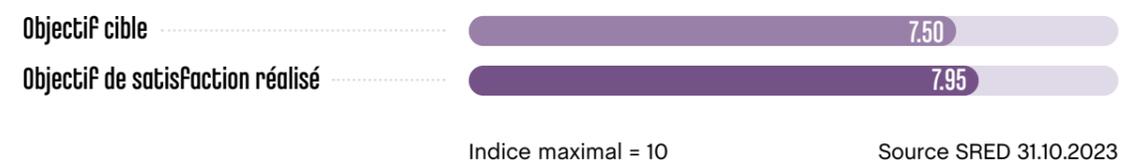
Environ 80% des demandes de chèque ont été traitées dans les trois jours en 2023 (88% en 2022). La part des demandes dont le délai de traitement dépasse 3 jours est en nette augmentation par rapport à 2022, signe de la complexification des situations individuelles à traiter. En 2023, 335 demandes ont nécessité entre 4 et 10 jours, et 760 plus de 10 jours de délai de traitement pour clarification administrative.



Source OFPC 31.12.2023

figure 2 - 19  
Indice de satisfaction des adultes quant à l'amélioration de leur employabilité suite à la formation suivie dans le cadre du chèque annuel de formation\*

Sur une échelle de 1 à 10, les personnes interrogées sont en général satisfaites par les formations suivies durant la période sous revue.



Source SRED 31.10.2023

\*Données disponibles suite à l'analyse du Service de la recherche en éducation (SRED) portant sur 1880 répondants à l'enquête de satisfaction effectuée en été et automne 2023

figure 2 - 19 (suite)

Indice de satisfaction des adultes quant à l'amélioration de leur employabilité suite à la formation suivie dans le cadre du chèque annuel de formation

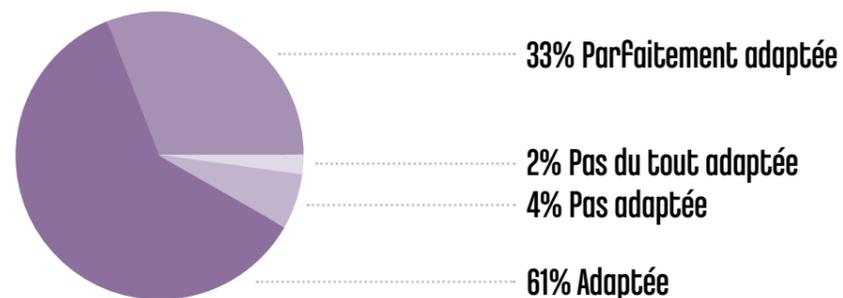
Amélioration de l'employabilité	%
Tout à fait d'accord	27%
D'accord	58%
Pas d'accord	11%
Pas du tout d'accord	3%

Source SRED 31.10.2023

figure 2 - 20

La formation est-elle adaptée à vos besoins?\*

A plus de 90% les répondantes et les répondants de l'échantillon des bénéficiaires du chèque considèrent que la formation suivie a répondu à leurs attentes en étant adapté ou parfaitement adaptée à leurs besoins.



Source SRED 31.10.2023

\*Données disponibles suite à l'analyse du Service de la recherche en éducation (SRED) portant sur 1880 répondants à l'enquête de satisfaction effectuée en été et automne 2023

figure 2 - 21

Pourcentage de bénéficiaires ayant suivi une formation adaptée ou parfaitement adaptée\*



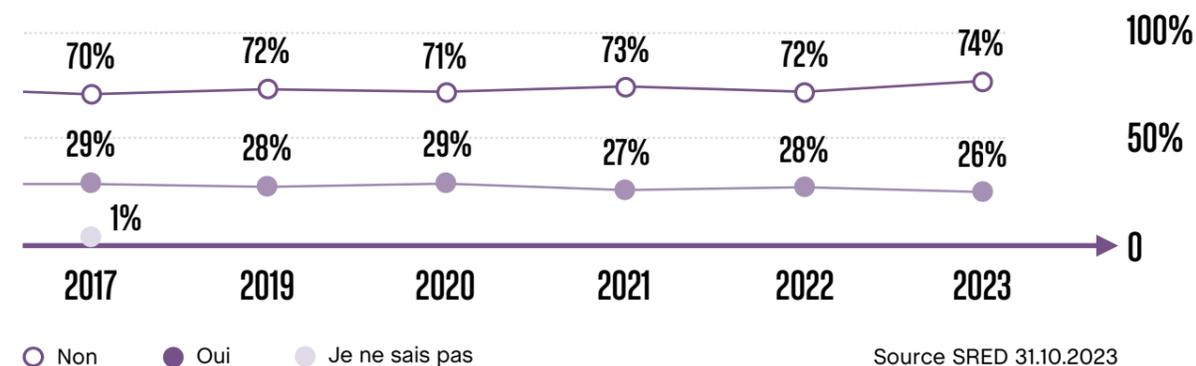
Source SRED 31.10.2023

\*Données disponibles suite à l'analyse du Service de la recherche en éducation (SRED) portant sur 1880 répondants à l'enquête de satisfaction effectuée en été et automne 2023

figure 2 - 22

Si le CAF n'avait pas financé vos cours les auriez-vous suivis?\* (2016 à 2022)

Le financement mis à disposition par le chèque annuel de formation reste un facteur de motivation à se former pour 72% des sondés.



Source SRED 31.10.2023

## Possibilité de cumuler 2 ou 3 CAF

Certaines formations d'écoles ou d'organismes de formation privés donnent accès à un financement de deux ou trois CAF cumulés la même année si l'offre est d'une part reconnue par le DIP et, d'autre part, si

la durée de la formation atteint 80 heures pleines (2 CAF) ou 120 heures pleines (3 CAF). Le tableau ci-dessous en fait la liste non exhaustive.

figure 2 - 23

### Offre de formation bénéficiant du cumul de 2 ou 3 chèques annuels de formation

Organisme de Formation	N° de CAF	Intitulé de la Formation
Académie de langues et de commerce	3321	Études de commerce - Formation continue en études de commerce
	3320	Secrétariat - Formation continue en secrétariat
	3812	Aide-comptable
CADSCHOOL	2931	CAO - AutoCAD agréé Autodesk (AutoCAD 2D + AutoCAD 3D)
	1898	PAO agréé Adobe (Photoshop + Illustrator + InDesign)
	2932	CAO : Image de synthèse et animation 3D + stage en entreprise
Croix-Rouge genevoise	331	Auxiliaire de santé CRS
École Bénédict	825	Perfectionnement professionnel commercial
École-club Migros Genève / Miduca SA	2762	Comptable spécialisé
	2761	Comptable
	3322	Aide-comptable
FuturPro Plus	223	Secrétariat et gestion administrative
GVA Ressources Sarl	3122	Aide-comptable
IFAGE	3032	Chargé d'affaires électricien
	3586	Aide-comptable
	315	Usinage CNC de base (3 axes)
	2941	Electricien - Chef de chantier

figure 2 - 23 (suite)

Organisme de Formation	N° de CAF	Intitulé de la Formation
INGESCO	3376	Aide-comptable
	3464	Gestionnaire des salaires
	1489	Opérations bancaires - Diplôme ISFB
	1989	Private Banking - Cours du soir - Certificat ISFB
	1990	Private Banking - 1 <sup>ère</sup> partie - Certificat ISFB
	1991	Private Banking - 2 <sup>ème</sup> partie - Certificat ISFB
	2926	Private Banking - Certificat ISFB
	768	Conseil et prestations bancaires - Diplôme ISFB
	1988	Business Banking - 2 <sup>ème</sup> partie - Certificat ISFB
	2927	Conseiller financier - Certificat ISFB
ISFB - Institut Supérieur de Formation Bancaire	1987	Business Banking - 1 <sup>ère</sup> partie - Certificat ISFB
	1880	Financement du négoce international - Certificat IFSB
	1986	Business Banking - Cours du soir - Certificat ISFB
	260	Gestion privée - Diplôme ISFB

Source DIP 31.12.2023

# DISPOSITIF INTÉGRATION

## Favoriser l'intégration professionnelle des personnes issues de la migration à travers la formation

Depuis 2017, l'OFPC est mandaté par le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC) pour développer et renforcer les prestations destinées aux personnes nouvellement arrivées à Genève, qu'elles soient étrangères ou suisses de retour de

l'étranger. Le dispositif intégration, piloté par le service de la formation continue, regroupe différents programmes permettant à toutes et tous de trouver le chemin vers la formation.

## Un cadre global : le Programme d'intégration cantonal (PIC)

### Information au public cible

Dans le cadre du programme d'intégration cantonal (PIC), l'OFPC facilite l'information des personnes issues de la migration par le biais de la Cité des Métiers du Grand Genève. Ainsi, différents ateliers leur sont spécifiquement destinés, afin de les aider à mieux appréhender le système de formation en Suisse ou l'insertion sur le marché du travail.

Durant l'année écoulée, le Dispositif intégration a également participé à diverses séances d'informations dans le but de renseigner le public issu de la migration sur l'accès à la formation, en collaboration avec Horizon académique (UNIGE) ou avec l'Office Cantonal de l'Emploi (OCE), le BIC et l'Hospice Général (HG). Ces séances ont rassemblé approximativement 200 participantes et participants.

### Informations aux partenaires

En 2023, l'OFPC et le BIC ont conjointement organisé un séminaire destiné aux partenaires actifs dans la formation et l'insertion de personnes avec un parcours migratoire. Cet événement a connu un vif succès avec la participation de plus de 200 personnes. Les présentations et la vidéo de l'évènement sont disponibles sur ce lien : [www.ge.ch/dossier/geneve-soutient-integration-etrangers/a-la-une/seminaire-immigration-formation-23-mai-2023](http://www.ge.ch/dossier/geneve-soutient-integration-etrangers/a-la-une/seminaire-immigration-formation-23-mai-2023)

### Dispositif innovant axé sur la formation et l'employabilité en partenariat avec les communes

Un dispositif d'insertion professionnelle initié par le BIC en partenariat avec une dizaine de

communes genevoises, le Centre de bilan Genève (CEBIG) et l'OFPC se déploie depuis plusieurs années. Concrètement, les conseillères et conseillers en insertion communaux inscrivent certains de leurs usagères et usagers à un bilan de positionnement professionnel au CEBIG (personnes étrangères hors asile ou Suisses de retour de l'étranger). En concertation avec les différents partenaires, un projet professionnel est établi et sa mise en œuvre est assurée par des mesures de soutien individualisées, à l'instar d'une inscription au programme Qualification+, un renforcement des compétences de base, ou encore à des modules de formation permettant le maintien d'une activité professionnelle.

Durant l'année scolaire 2022-2023, 27 entretiens ont été effectués dans le cadre du dispositif PIC en partenariat avec plusieurs communes, dont 22 avec des femmes et 5

## Pour l'accompagnement spécifique des personnes relevant de l'asile : L'Agenda Intégration Suisse (AIS)

Avec l'entrée en vigueur de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) le 1er mai 2019, les personnes relevant du domaine de l'asile, au bénéfice d'un permis B (réfugiée et réfugié reconnus), d'un permis F (réfugiées et réfugiés admis à titre provisoire) ou d'un permis F (personnes admises à titre provisoire) bénéficient d'un suivi tout au long de leur parcours d'intégration.

Dans ce cadre, l'OFPC assume la responsabilité de deux objectifs (Case management): celui de l'acquisition de compétences de base, notamment en français, et celui de la formation professionnelle qui accompagne le parcours jusqu'à l'acquisition d'un titre (AFP, CFC).

figure 2 - 24  
Effectifs par nationalité des candidates et candidats AIS lors de l'entretien de positionnement

Nationalités	Effectif	%
Apatride ou sans indication	7	1.7%
Asie	338	80.3%
Afrique	63	15%
Europe	7	1.7%
Amériques	6	1.4%
<b>Total</b>	<b>421</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.08.2023

figure 2 - 25  
Effectifs par niveau en français oral des personnes entrant dans le dispositif AIS de positionnement

Niveau de langue oral (selon le CECR)	Effectif	%
Aucune connaissance	351	83.4%
A1	43	10.2%
A2	9	2.1%
B1	10	2.4%
C1 et C2	5	1.2%
Non évalués	3	0.7%
<b>Total</b>	<b>421</b>	<b>100%</b>



Source OFPC 31.08.2023

Lors de l'entretien de positionnement, un total de **421 individus ont été reçus**, 35% de femmes et 65% d'hommes.

En ce qui concerne leurs nationalités, il est important de noter que **la majorité provient d'Asie (83%)**, avec notamment une représentation importante des Turcs (40%) et des Afghans (35%). Les autres pays asiatiques tels que la Syrie, le Sri Lanka, l'Iran et l'Irak représentent chacun 5%, tandis que les pays d'Europe orientale comme la Russie ou la Mongolie constituent les 15% restants.

**Le deuxième continent le plus représenté est l'Afrique avec une proportion de 15%**. Parmi ces effectifs, plus de la moitié provient principalement d'Erythrée et d'Ethiopie. Les autres personnes sont essentiellement originaires du Yémen, du Soudan, de Somalie et du Cameroun.

**Les personnes provenant d'autres continents tels que l'Europe (Ukraine et Malte) ainsi que d'Amérique centrale (Cuba, Colombie, Nicaragua) représentent respectivement 1.7% et 1.4%**. Par ailleurs, nous comptabilisons également un taux similaire (1.7%) de personnes apatrides ou sans indication concernant leur nationalité.

En ce qui concerne le niveau oral, **la majorité des participantes et participants 351 (83%) n'a aucune connaissance préalable de la langue française**. La majorité des personnes (351, 83%) entrant dans l'AIS n'a aucune connaissance préalable de la langue française. 9 personnes ont déjà un niveau A1 (2,1%) et 10 personnes sont évaluées au niveau de maîtrise B2. Parmi les personnes reçues, 5 (1,2%) étaient francophones.

figure 2 - 26  
Effectif de personnes en formation en compétences de base

En Formation fin 2020	141
En Formation fin 2021	316
En Formation au 1er septembre 2022*	345
En Formation au 1er septembre 2023	485

\*Comptabilisées depuis cette année en début et fin d'année scolaire

Source OFPC 31.08.2023

L'effectif de personnes en formation de compétence de base suit une progression continue avec une augmentation assez importante durant cette année scolaire 2023 puisque 160 personnes supplémentaires ont intégré un cours.

figure 2 - 27

Effectif des personnes ayant atteint un niveau A1 oral ou A2 oral durant l'année scolaire (orientation vers le CEBIG)

Orientées pour un bilan de positionnement professionnel au CEBIG (A2 oral requis et acquis)	106
Orientées pour un bilan de situation personnelle au CEBIG (A1 oral requis et acquis)	220

Source OFPC 31.08.2023

Durant l'année scolaire 2022-2023, sur le nombre total de personnes en formation, 220 ont acquis le niveau A1 en français oral, 106 ont acquis le niveau A2 en français oral (selon le CECR).

**Agenda Intégration Suisse (AIS) – Case management formation professionnelle :**

Le "Case management formation professionnelle" (ci-après CM FP) s'inscrit dans la prolongation de l'acquisition des compétences de base et s'enclenche dès que les personnes suivies dans le cadre de l'AIS ont atteint le niveau suffisant pour intégrer la formation souhaitée. Il peut s'agir de jeunes quittant la scolarité obligatoire ou d'adultes suivis dans le cadre du "Case Management formation en compétences de base". Le suivi par le CM FP débute dès lors qu'une personne souhaite d'obtenir un titre du secondaire II.

Par ailleurs, le CM FP est partie prenante des entretiens multipartites qui font suite aux bilans du CEBIG, et qui permettent de définir la mise en œuvre d'un projet professionnel ou de formation, en collaboration avec le BIC, l'HG, l'OCE, le CEBIG et les candidats et candidates.

figure 2 - 28

Nombre d'entretiens dans le cadre du Case Management Formation Professionnelle de l'AIS

Entretiens	♂	♀	Total
De restitution	81	48	129
De suivi	13	5	18
Individuel	5	13	18
<b>Total</b>	<b>99</b>	<b>66</b>	<b>165</b>

Source OFPC 31.08.2023

Durant l'année scolaire 2022-2023, 165 entretiens ont été effectués dans le cadre du "Case Management de la formation professionnelle".

# PRÉAPPRENTISSAGE D'INTÉGRATION (PAI+)

Le préapprentissage d'intégration (PAI+) est un programme développé par la Confédération et mis en œuvre depuis 2018 sur le canton de Genève. Il vise à améliorer durablement l'intégration professionnelle des personnes issues de la

migration. Construit sur le modèle dual, il consiste en une année de préparation, en école et en emploi, en vue de rejoindre ensuite la formation professionnelle (AFP/CFC) ou de trouver un emploi.

figure 2 - 29  
Effectif des participantes et participants sélectionnés au PAI+ selon le genre et le permis de séjour

Participants inscrits	♂	♀	Total
Permis B (réfugiés reconnus), F (réfugiés admis à titre provisoire ou personnes admises à titre provisoire)	27	22	49
Permis B ou C, arrivés tardivement en Suisse, ou Suisse de retour de l'étranger et permis S	12	5	17
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>27</b>	<b>66</b>

Source OFPC 31.08.2023

figure 2 - 30  
Effectifs des participantes et participants par domaine professionnel

Pôles	Effectif	%
Commerce	18	27.3%
Construction	13	19.7%
Nature et environnement		
Santé et social	17	25.8%
Service hôtellerie et restauration	10	15.2%
Technique		
Non orientés vers un domaine spécifique	8	12.1%
<b>Total AFP</b>	<b>66</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.08.2023

Sur les 159 candidatures, **66 personnes ont été retenues pour participer au PAI+**. Les personnes relevant du domaine de l'asile, au bénéfice d'un permis B (réfugiés reconnus), d'un permis F (réfugiés admis à titre provisoire) ou d'un permis F (personnes admises à titre provisoire) sont toujours majoritaires au sein du PAI+ (49 par rapport à 17), bien que le programme soit également ouvert à un public élargi (personnes sans titre du secondaire II au bénéfice d'un permis B ou C arrivés tardivement en Suisse, Suisse de retour de l'étranger et permis S).

Parmi les 66 participantes et participants au programme PAI+, il est intéressant de constater que **plus de 50% d'entre eux se trouvent dans les pôles commerce (27,3%) et santé social (25,8%)**. Les autres sont répartis de manière moins consé-

quente dans les autres pôles, avec 19,7% dans le pôle construction et 15,2% dans le pôle Services et hôtellerie/restauration. Il est à noter que **8 personnes n'avaient pas d'orientation vers un domaine spécifique lors de leur entrée au PAI+**.

## Placement en entreprises durant le PAI+

Parmi les 66 candidates et candidats au préapprentissage d'intégration sélectionnés, la majorité, (70% soit 46) a signé un contrat de préapprentissage d'intégration d'une durée 2 à 10 mois. 33 d'entre eux ont fait un stage de longue durée en entreprise (6 à 10 mois).

## Placement en AFP, CFC ou en emploi suite au PAI+

Sur les 66 personnes ayant participé au PAI+ suite au programme, 35 (53%) ont signé un contrat d'apprentissage dans une filière de formation AFP ou CFC. À l'issue du programme 22 (36%) ont suivi un autre

dispositif (CAP Formations, CFPP, mesures d'insertion, ...), 4 (15%) ont trouvé un emploi. 5 personnes ont quitté le programme PAI+ avant la fin de l'année.

figure 2 - 31  
Effectif des personnes entrée en formation ou en emploi suite au PAI+

Pôles	Type Formation suite au PAI				TOTAL GÉNÉRAL
	AFP	CFC	Autre Formation/stage	Emploi	
Commerce	8				8
Construction	4	5			9
Emploi				4	4
Santé et social	7	4			11
Service hôtellerie et restauration	5	1			6
Technique		1			1
Autres Formations			22		22
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>24</b>	<b>11</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>61</b>

Source OFPC 31.08.2023

### CHIFFRE CLÉ :

53% des participantes et participants au programme PAI+ sont entrés en formation AFP/CFC

## Parcours de formation suite au PAI+ et titres délivrés

Cinq ans après le lancement du préapprentissage d'intégration, le bilan est positif. Le programme a accompagné 317 personnes depuis 2018. 83 personnes ont obtenu un titre professionnel à ce jour. Parmi elles, 3 ont obtenu un CFC suite à leur AFP, deux ont effectué leur AFP via la qualification des adultes (art. 32 OFPr). Une centaine de personnes sont toujours en formation en vue d'obtenir un premier diplôme (AFP ou CFC), 23 poursuivent leur formation pour accéder à un CFC, suite à l'obtention de leur premier diplôme.

Nous pouvons compter sur plus d'une centaine d'entreprises formatrices, grâce auxquelles les personnes effectuant une année de PAI+ peuvent développer les compétences essentielles à l'entrée en apprentissage ou en emploi.

figure 2 - 32  
Parcours et titres de formation professionnelle obtenus à la suite du PAI+

Volée PAI	Participants PAI Effectifs	Type Formation suite au PAI		Titres obtenus	
		AFP	CFC	AFP	CFC
2018 - 2019	60	20	19	24*	9
2019 - 2020	56	24	9	21*	9
2020 - 2021	59	27	5	20*	
2021 - 2022	76	34	12		
2022 - 2023	66	24	11		

\*2 personnes ont obtenu un titre par le biais de la qualification des adultes (art. 32 OFPr)

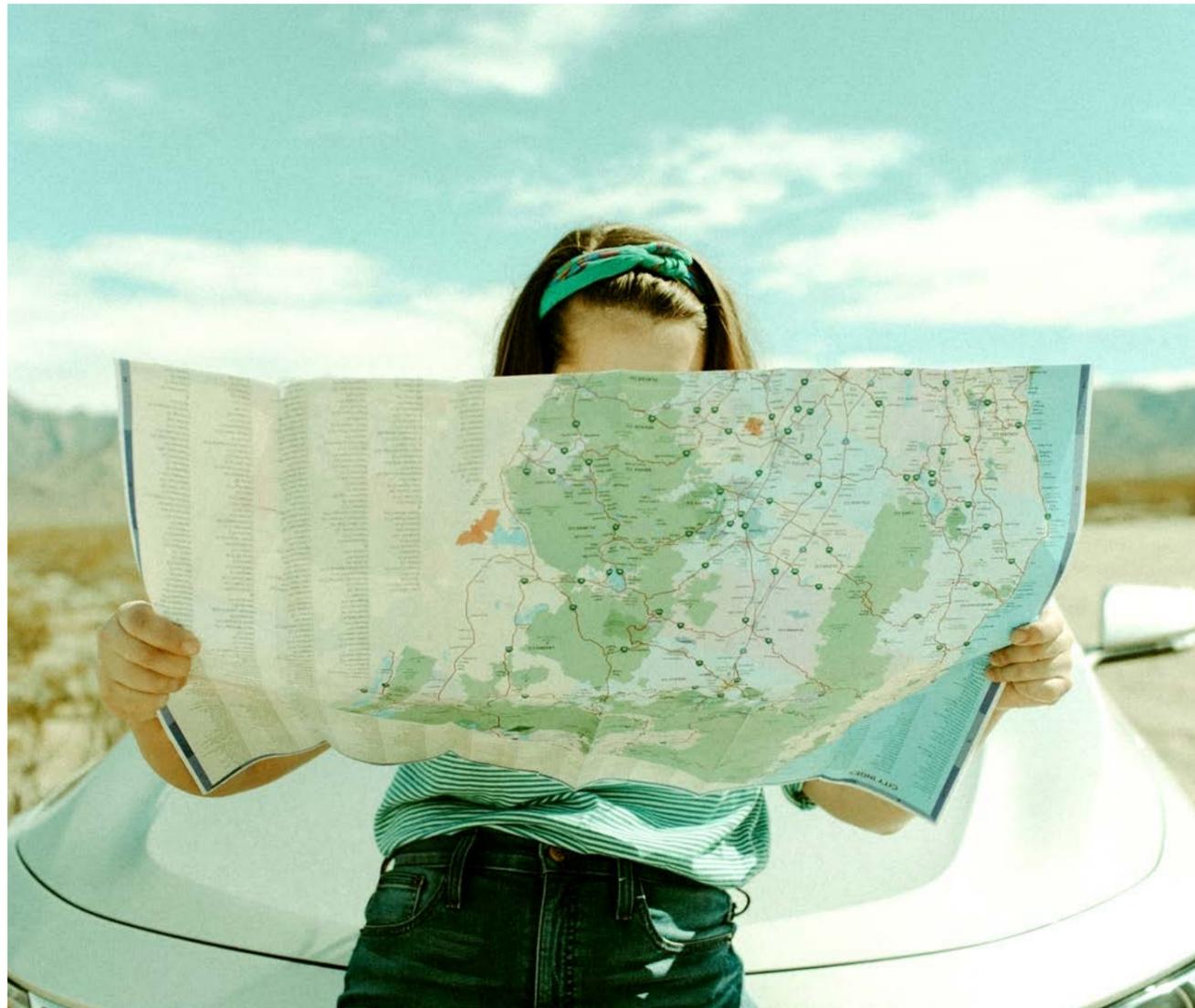
Source OFPC 31.08.2023

# ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Le service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) a pour mission d'aider les jeunes et les adultes à faire des choix d'études, de formation et à mieux gérer leur trajectoire professionnelle à partir de l'analyse de leurs aspirations, valeurs et aptitudes. Le travail des psychologues conseillères et conseillers en orientation prend également en compte la situation particulière des personnes, l'offre de formation et les perspectives du marché du travail.

Les spécialistes du SOSP opèrent au siège de l'OFPC, dans les centres associés Cité des Métiers d'Onex et de Meyrin, au centre OFPC des Gazomètres, ainsi que dans les écoles publiques de l'enseignement secondaire I (cycle d'orientation) et II. Dans ce cadre, l'enjeu est d'accompagner les élèves dans l'élaboration d'un projet de formation et dans sa mise en œuvre, lorsqu'il concerne un apprentissage dual (rôle des conseillères et conseillers en formation).

Le service est également actif dans des centres de consultations où sont reçus les jeunes en rupture (Tremplin-Jeunes, Evascol et Cap Formations), les adultes (Viamia) et les apprenties et apprentis qui rencontrent des difficultés dans le cadre de leur formation (Pro-Apprentis).



# LES DIFFÉRENTES CONSULTATIONS

L'orientation scolaire et professionnelle a pour mission d'aider les personnes, élèves, jeunes en rupture et adultes, à élaborer et mettre en œuvre des projets de formation ou d'évolution professionnelle.

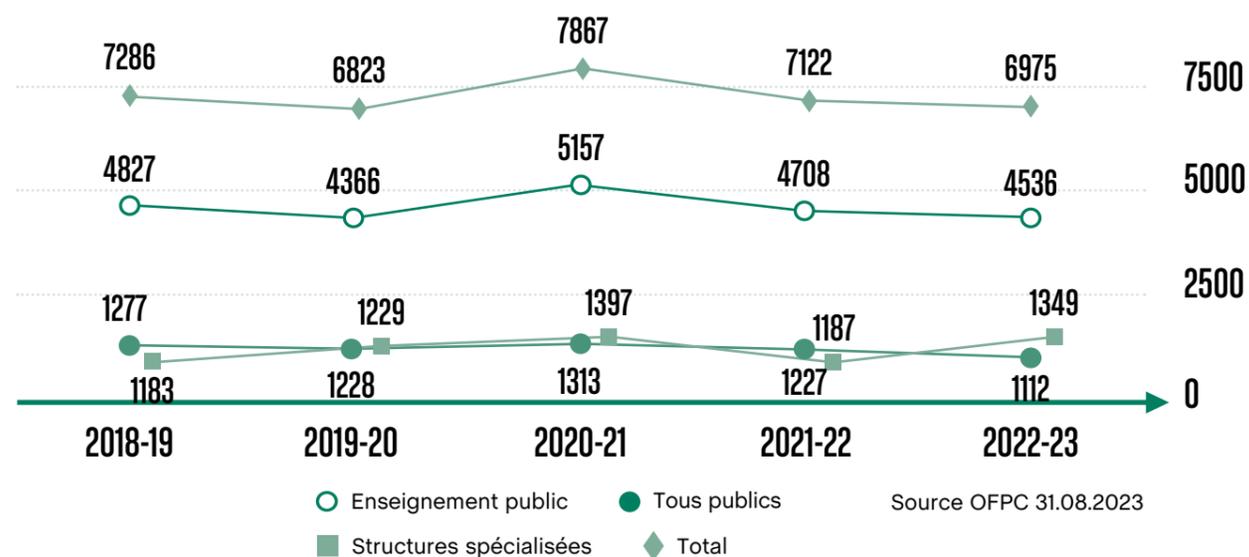
Le nombre global de personnes reçues par les psychologues conseillères et conseillers en orientation a légèrement diminué par rapport à l'année précédente, en particulier dans les écoles. Par contre, la prestation

viamia, déployée pour les adultes dès 40 ans souhaitant faire un bilan d'employabilité, s'est fortement développée avec 192 personnes reçues.

GO-Apprentissage s'est étendu en 2022-23 de 13 à 18 établissements. À noter que le 19<sup>ème</sup> établissement du Canton a été pourvu de la prestation GO-Apprentissage à la rentrée scolaire 2023.

**CHIFFRE CLÉ :** 4.5% des élèves ont signé un contrat d'apprentissage en Formation duale dans les établissements couverts par GO-Apprentissage

figure 3 - 01  
Évolution des personnes reçues par type de structure, 2018-19 à 2022-23



# CONSULTATIONS DANS LES ÉCOLES

figure 3 - 02  
Consultations d'orientation par établissement

Établissements scolaires	♂	♀	Total élèves	Nbre d'entretiens	Nbre de tests	Nbre moyen d'entretiens par élèves
École de Formation préprofessionnelle	8		8	16	8	2
Cycle d'orientation	1075	1156	2231	4067	723	1.8
SGIPA	4	5	9	20	1	2.2
Centre de Formation préprofessionnelle	252	160	412	1361	194	3.3
ACCES II	42	59	101	414	40	4
Établissement Lullin	5	21	26	193		7.4
Centre de Formation professionnelle commerce	129	104	233	514	79	2.2
École de culture générale	266	397	663	1593	154	2.4
Collège	320	367	687	1177	325	1.7
Université	50	116	166	423	127	2.5
<b>Total</b>	<b>2151</b>	<b>2385</b>	<b>4536</b>	<b>9778</b>	<b>1651</b>	

Source OFPC 31.08.2023

Dans les écoles, le nombre de personnes reçues reflète essentiellement la capacité du service à répondre à la demande, cette dernière excédant nos ressources. Ceci nous oblige à régulièrement prioriser les demandes.

figure 3 - 03  
Nombre moyen d'entretiens des conseillers en formation

Écoles	Nbre de consultants reçus	Nbre d'entretiens	Nbre moyen d'entretiens par consultant
ECCG	527	1801	3.4
CFPP	63	327	5.2
Acces II	76	362	4.8
Parcours individualisé	108	641	5.9

Source OFPC 31.08.2023

Les conseillères et conseillers en formation des écoles de l'ESII accompagnent les élèves en transition dans leurs recherches de places d'apprentissage.

figure 3 - 04  
Pourcentage des élèves du cycle d'orientation (CO) qui consultent



Source OFPC 31.08.2023

Un élève de 10<sup>ème</sup> sur 10 et 4 élèves de 11<sup>ème</sup> sur 10 consultent le ou la psychologue conseillère en orientation de son établissement pour obtenir une aide à l'élaboration d'un projet de formation.

figure 3 - 05  
GO-Apprentissage dans les cycles d'orientation

Nombres et pourcentages d'activités dans les CO	
Nombre d'élèves suivis	1364
Nombre d'entretiens	6246
Pourcentage d'élèves ayant signé un contrat d'apprentissage dual, relativement au nombre d'élèves de 11 <sup>ème</sup>	4.5%
Pourcentage des classes de 11 <sup>ème</sup> ayant bénéficié d'une prestation en classe	100%
Nombre d'événements impliquant des entreprises ou associations professionnelles ainsi que des jeunes en formation professionnelle dans les bâtiments du CO pour les 10 <sup>ème</sup> année	18
Nombre d'établissements du CO bénéficiant du dispositif GO-Apprentissage	18

Source OFPC 31.08.2023

Les conseillères et conseillers en formation de GO-Apprentissage accompagnent les élèves du CO dans leurs démarches de recherche d'une place d'apprentissage. Ils organisent aussi des événements au sein de leur établissement impliquant entreprises, associations professionnelles et jeunes en formation pour mieux faire connaître l'apprentissage.

# CONSULTATIONS TOUS PUBLICS

figure 3 - 06  
Fréquentation de la consultation "tous publics"

Centre	♂	♀	Personnes Reçus	Entretiens	Tests	Nb. moyen d'entretiens par personne
Plainpalais	240	348	588	1311	349	2.2
Meyrin	96	154	250	564	160	2.3
Onex	98	176	274	574	118	2.1
<b>Total</b>	<b>434</b>	<b>678</b>	<b>1112</b>	<b>2449</b>	<b>627</b>	

Source OFPC 31.08.2023

La consultation tous publics aide les personnes, qui sont contribuables dans le canton, à mieux gérer leur trajectoire professionnelle par une analyse de leur profil, de leur situation et l'élaboration de projets d'évolution.

figure 3 - 07  
Fréquentation des structures spécialisées

Structures	♂	♀	Personnes Reçus	Entretiens	Tests	Nbre moyen d'entretiens par personne
Tremplin-Jeunes*	245	200	445	1916	185	4.3
Pro Apprentis	180	118	298	805	60	2.7
Evascol	139	131	270	528	38	2
Préapprentissage d'intégration (PAI+)	14	9	23	165	8	7.2
Femme et Emploi		99	99	208	20	2.1
Milieu Carcéral (Champ-Dollon)	18	4	22	29	10	1.3
Viamia	54	138	192	494	81	2.6
<b>Total</b>	<b>650</b>	<b>699</b>	<b>1349</b>	<b>4145</b>	<b>402</b>	

\*Tremplin-Jeunes a organisé 44 stages et 458 ateliers.

Source OFPC 31.08.2023

Les structures spécialisées offrent des prestations définies pour des publics spécifiques: les apprenties et apprentis qui rencontrent des difficultés (Pro-Apprentis), des jeunes en rupture (Tremplin-Jeunes et Evascol), des migrants (PAI), des femmes qui souhaitent réintégrer le marché de l'emploi après une interruption (Femme et Emploi), des détenus en vue de favoriser leur réinsertion (Champ-Dollon), et des adultes dès 40 ans soucieux de leur employabilité (Viamia).

figure 3 - 08  
Public reçu à tremplin-jeunes

Jeunes reçus		2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Âge	Jusqu'à 17 ans	18.7%	16%	9%	10%	12.4%
	De 18 à 25 ans	81.3%	84%	91%	90%	87.6%
Genre	Femmes	41.3%	41.9%	38.1%	38.4%	44.9%
	Hommes	58.7%	58.1%	61.9%	61.6%	55.1%
<b>Total</b>		<b>427</b>	<b>477</b>	<b>478</b>	<b>432</b>	<b>445</b>

Source OFPC 31.08.2023

Tremplin-Jeunes accompagne des jeunes de 15 à 25 ans sans certification de l'enseignement secondaire II, en rupture de formation, dans l'élaboration de projets de formation.

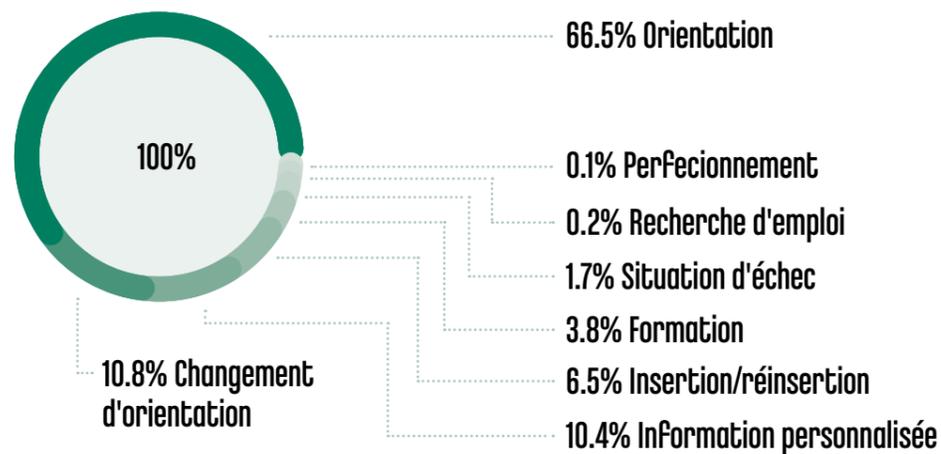
# SATISFACTION DU PUBLIC

Chaque année, le service mène une enquête anonyme pour mesurer les effets de la consultation, en adressant le même questionnaire avant et après la consultation, et pour connaître la satisfaction retirée de la prestation. La consultation déploie des effets clairs liés au projet de formation ou d'évolution professionnelle, que ce soit en termes d'informations utiles à ce dernier, de son élaboration ou de sa mise en œuvre en renforçant l'autonomie des personnes et les préparant à agir. **9 personnes sur 10 se déclarent satisfaites de la prestation.**

## CHIFFRE CLÉ :

**77.3%** des bénéficiaires cherchent à s'orienter ou à se réorienter

figure 3 - 09  
Motifs de la consultation " tous publics "



Source OFPC 31.08.2023

figure 3 - 10  
Principaux effets de la consultation d'orientation

Dimensions	D de Cohen
J'ai les informations nécessaires pour Faire mon/mes choix de métier ou de Formation	.88
J'ai fait mon choix de métier ou de Formation	.83
Je vois clairement quelles sont les étapes que je vais aborder	.74
Je sais comment m'y prendre pour aller de l'avant	.71
Je connais mes perspectives professionnelles	.64
Je sais trouver de façon indépendante des solutions à ma situation	.56
Je suis certain de mes choix	.50
Je sais de quoi je dois tenir compte pour Faire mon/mes choix de Formation	.47
Je vois quels sont les obstacles ou difficultés que je risque de rencontrer	.47
Actuellement, je me sens bien dans ma peau	.45
J'ai le sentiment de maîtriser ma situation personnelle	.43
Je connais bien mes intérêts	.42
J'ai confiance en moi	.42

Source OFPC 31.08.2023

Le **D de Cohen** mesure la progression, trois mois après le début de la consultation, du positionnement des personnes sur les dimensions ci-dessus. Il est considéré comme fort au-delà de .80, de moyen au-delà de .50 et faible à .20.

*figure 3 - 11*  
**Satisfaction retirée de la démarche d'orientation**

Éléments de satisfaction	Pourcentage de réponses positives
Satisfaction globale	88%
Sentiment que le conseiller a compris ma demande	91%
Utilité de la démarche	84%
Recommandation de la prestation à d'autres personnes	90%

Source OFPC 31.08.2023

# CAP FORMATIONS

CAP FORMATIONS

**CAP Formations a pour objectif d'aider les jeunes non scolarisés, âgés de 15 à 25 ans, et sans qualification ni activité professionnelle, à trouver une place d'apprentissage ou à retourner en formation.** Il s'agit d'un dispositif interinstitutionnel regroupant l'OFPC, l'Office cantonal de l'emploi et l'Hospice général.

Concrètement, CAP Formations leur offre un accompagnement individualisé par l'intermédiaire d'un ou d'une conseillère en formation. Ces spécialistes de l'accompagnement analysent le parcours de formation des jeunes, leur situation personnelle, leurs besoins et ressources, et mettent en place des mesures de soutien et en assurent le suivi afin de les conduire à une qualification professionnelle.

CAP Formations collabore avec les différents services de l'OFPC, les milieux professionnels, les entreprises, les écoles professionnelles, les dispositifs communaux et tout autre dispositif ou mesure engagé dans l'accompagnement des jeunes de 15 à 25 ans.



# ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN RUPTURE DE FORMATION\*

Le nombre de jeunes passés par CAP Formations, à une exception près, n'a jamais été aussi élevé que cette année. Un quart d'entre eux est mineur. La proportion de jeunes femmes, bien que minoritaire avec 44%, se rapproche de celle des hommes. Pour 80% d'entre eux, la rupture de formation est inférieure à une année.

\*jeunes passés par le dispositif CAP formations entre le 01.09.2022 et le 31.08.2023

figure 5 - 01  
Effectifs des jeunes passés par CAP Formations selon l'âge



Source OFPC 31.08.2023

\*\* L'âge déterminé à l'entrée à CAP formations, ou au début de l'année scolaire pour les suivis en cours

figure 5 - 02  
Pourcentage des jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement par CAP Formations selon le genre



Source OFPC 31.08.2023

figure 5 - 03  
Provenance scolaire des bénéficiaires

	< 18ans		> 18ans		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Formation professionnelle CFC et AFP	113	17.7%	555	30.3%	668	27.1%
École de culture générale	47	7.4%	453	24.8%	500	20.3%
Transition professionnelle	89	13.9%	213	11.6%	302	12.2%
Préparatoire professionnelle plein temps	34	5.3%	99	5.4%	133	5.4%
Parcours individualisés (F018)	276	43.3%	323	17.7%	599	24.3%
Hors canton	60	9.4%	141	7.7%	201	8.1%
Cycle d'orientation	10	1.6%	9	0.5%	19	0.8%
Collège	9	1.4%	27	1.5%	36	1.5%
Classes d'accueil			10	0.5%	10	0.4%
<b>Total</b>	<b>638</b>	<b>100%</b>	<b>1830</b>	<b>100%</b>	<b>2468</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.08.2023

# LE DEVENIR DES JEUNES\*

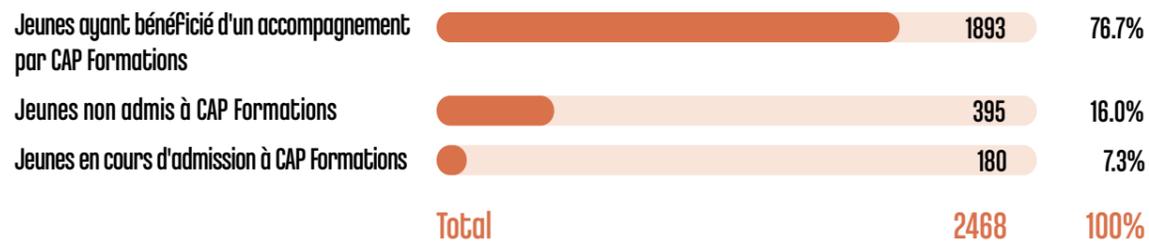
figure 5 - 04  
Durée de la rupture avant l'entrée dans le dispositif

Durée de la rupture	Nbre	%
1 à 3 mois	1618	65.6%
4 à 6 mois	169	6.8%
7 à 12 mois	196	7.9%
1 à 2 ans	241	9.8%
2 à 3 ans	116	4.7%
Plus de 3 ans	128	5.2%
<b>Total</b>	<b>2468</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.08.2023

Presque trois quart des jeunes ont une rupture de formation égale ou inférieure à 6 mois.

figure 5 - 05  
Nombre de bénéficiaires



Source OFPC 31.08.2023

Les jeunes sont admis à CAP Formations dès le troisième entretien. 16% des jeunes reçus interrompent donc la démarche après un ou deux entretiens.

Les constats observés ces dernières années sont plus que jamais d'actualité. Les exigences du monde du travail tendent à augmenter et les jeunes sont plus difficiles à mobiliser que par le passé. Les différentes crises mondiales ont engendré chez les plus fragiles d'entre eux une profonde perte de sens et de l'angoisse, qui se traduit par un absentéisme élevé, une forte procrastination, un état psychique très dégradé, des comportements à risque, des abandons de mesures ou de stages, voire même des refus de signatures de contrat d'appren-

tissage. Ils peinent à se projeter dans la vie professionnelle, à s'engager dans des formations et à s'y maintenir. On observe en effet pour la première fois cette année une baisse significative du taux de maintien en formation à l'issue de la première année.

Les retours en formation sont fortement corrélés avec la durée de la rupture de formation. La grande majorité des jeunes qui retournent en formation avaient une rupture de moins de trois mois.

\*jeunes passés par le dispositif CAP formations dont le suivi s'est terminé entre le 01.08.2022 et le 31.08.2023

figure 5 - 06  
Devenir des jeunes à la sortie du dispositif

Type de sortie	< 18ans**		> 18ans		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Formation	62	94.0%	565	57.6%	627	59.9%
Perte du contact institutionnel	3	4.5%	274	27.9%	277	26.5%
Institutions relais			66	6.7%	66	6.3%
Autre	1	1.5%	38	3.9%	39	3.7%
Emploi	0	0%	38	3.9%	38	3.6%
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>100%</b>	<b>981</b>	<b>100%</b>	<b>1047</b>	<b>100%</b>

\*\* L'âge est calculé au 31.08.2023

Source OFPC 31.08.2023

figure 5 - 07

## Formations post CAP Formations suivies selon l'âge

Types de Formation entreprise	< 18ans		> 18ans		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Formation professionnelle CFC et AFP	42	67.8%	471	83.4%	513	81.8%
Écoles de maturité, ECG	9	14.5%	53	9.4%	62	9.9%
Autre Formation postobligatoire	2	3.2%	21	3.7%	23	3.7%
Transition professionnelle	3	4.8%	3	0.5%	6	0.9%
Formation préqualifiante, Parcours individualisé (PI)	6	9.7%	17	3.0%	23	3.7%
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>100%</b>	<b>565</b>	<b>100%</b>	<b>627</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.08.2023

**CHIFFRE CLÉ :**

**81.8%** des jeunes retournés en formation ont choisi la voie de l'apprentissage

figure 5 - 08

## Le retour en formation des bénéficiaires selon la durée de la rupture avant CAP Formations

Durée de la rupture	< 18ans (N=62)		> 18ans (N=565)		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1 à 3 mois	57	92.0%	371	65.7%	428	68.2%
4 à 6 mois	3	4.8%	42	7.4%	45	7.2%
7 à 12 mois	2	3.2%	40	7.1%	42	6.7%
1 à 2 ans			55	9.7%	55	8.8%
2 à 3 ans			23	4.1%	23	3.7%
Plus de 3 ans			34	6.0%	34	5.4%
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>100%</b>	<b>565</b>	<b>100%</b>	<b>627</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.08.2023

figure 5 - 09

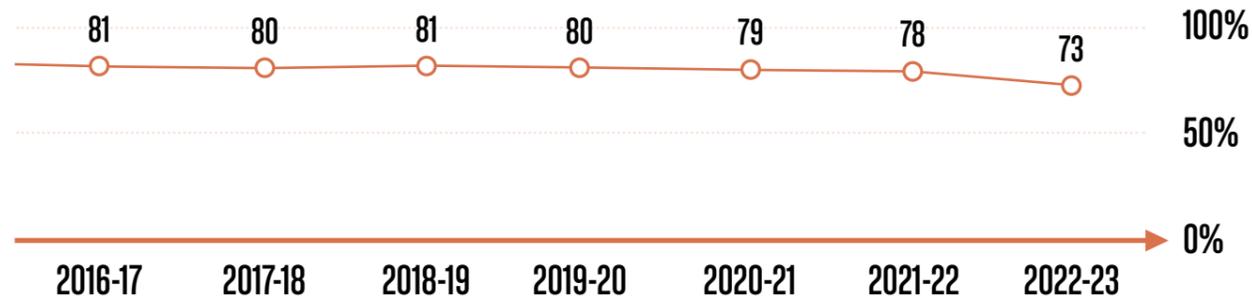
## Durée d'accompagnement des bénéficiaires ayant repris une formation

Candidats selon l'âge	Durée moyenne d'accompagnement
Mineurs ayant repris une formation	8 mois
Majeurs ayant repris une formation	14 mois

Source OFPC 31.08.2023

figure 5 - 10

Évolution en pourcentage de maintien des élèves en provenance de CAP Formations à l'issue de leur première année de retour dans l'enseignement secondaire II, 2016 à 2023\*



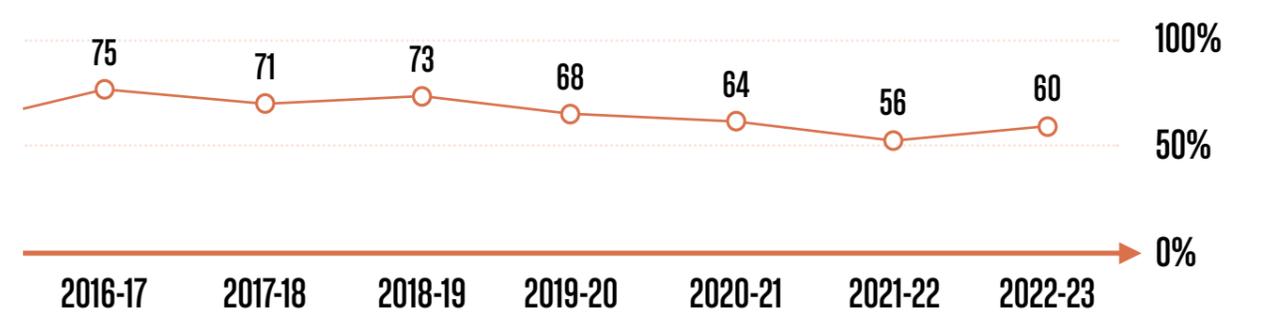
Source SRED 31.08.2023

\*Indicateur de gestion calculé par le SRED

**Population:** nombre de jeunes passés par CAP Formations qui, l'année scolaire suivant la reprise de leur formation, se sont maintenus en formation.

figure 5 - 11

Évolution en pourcentage de jeunes retournés en formation grâce à CAP Formations\*



Source SRED 31.08.2023

\*Indicateur de gestion calculé par le SRED

# INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Le service de l'information scolaire et professionnelle (SISP) a pour principale mission de faire connaître et de promouvoir les formations et les métiers auprès de publics jeunes et adultes. Ses prestations ont pour but de faciliter la lisibilité du système de formation par une information directe sur les filières de formation et leurs débouchés, l'organisation et l'animation de divers événements, ainsi que la réalisation de nombreuses actions de communication écrites et numériques.

En développant en permanence de nouvelles actions de promotion et de communication, le SISP met particulièrement en valeur la filière de l'apprentissage, qu'il promeut et valorise dans le cadre d'un partenariat dynamique réunissant l'ensemble des actrices et acteurs cantonaux de la formation professionnelle. Outre les entreprises formatrices et les apprenties et apprentis, le SISP privilégie désormais d'autres publics-cibles, notamment les parents d'élèves - prescripteurs essentiels pour des jeunes en phase de définition d'un projet de formation - grâce à des séances d'information spécifiques et à travers l'utilisation ou la création de supports de communication ad hoc (réseaux sociaux, journal "Le Génie des métiers", etc.).



# MÉDIAS

## Presse

Tribune de Genève / 24 Heures et Le Temps

Sur l'année scolaire 2022-23, le service a publié 45 articles portant essentiellement sur la formation professionnelle initiale, les formations supérieures et la formation continue dans les cahiers Emploi et Formation de la Tribune de Genève/24Heures. 7 articles sont également parus dans le supplément "Carrière & Formation" du Temps.

## Journal " Le Génie des métiers "

Le Journal "Le Génie des métiers" est un nouveau média papier d'information initié et réalisé par le SISF. Destiné aux parents des élèves de 10ème et 11ème année du cycle d'orientation, ce journal, envoyé par voie postale, propose de (re)découvrir le domaine de la formation professionnelle et ses nombreuses perspectives sous un format inédit, dans le but d'informer sur une filière encore trop méconnue ou souffrant parfois de certains préjugés.

Quatre numéros du Génie des métiers ont été publiés durant l'année scolaire 2022-2023 (septembre, novembre, février et juin). Chacun est tiré à 10 000 exemplaires et propose un "Portrait d'un ou d'une apprentie", une "Interview Pro" d'un ou d'une professionnelle travaillant en lien avec les élèves du CO et une rubrique "Courrier des parents" dont l'adresse électronique ofpc-parents@etat.ge.ch lui est dédiée. Les dates incontournables de l'agenda annuel (Zoom Métiers, expositions, portes ouvertes des CFP, etc.), des QR codes pour s'informer plus loin ou encore des visuels emblématiques d'événements à venir enrichissent le contenu du journal.

Durant l'année scolaire 2022-2023, ce journal a été intégralement financé par le SEFRI, dans le cadre des mesures Covid en faveur de l'apprentissage.

# ÉVÉNEMENTS

## Zoom Métiers

Zoom Métiers 2022-2023

25 Zooms Métiers (dont deux en ligne).

Près de 1600 participantes et participants se sont déplacés dans les lieux dédiés à ces événements (CFP, chantier, HUG, bibliothèque, théâtre, HEG, etc.). Si la plupart des Zooms Métiers sont en libre accès, d'autres nécessitent une inscription obligatoire pour cause de nombre de places limitées et de sécurité.

La plupart des événements ont été enregistrés, mis en ligne sur le site web de la Cité des Métiers et chacun a été visionné en moyenne 60 fois. Près de 150 intervenantes et intervenants (res-

ponsables de formation, enseignantes et enseignants, formatrices et formateurs, cheffes et chefs d'entreprises, étudiantes et étudiants, apprenties et apprentis, etc.) ont participé à ces événements et plus de 100 métiers et formations y ont été présentés. La prestation Zoom Métiers est désormais bien connue, autant par les jeunes que par leurs enseignantes et enseignants. Elle touche son public-cible quelle que soit sa forme, virtuelle ou présente. Le public est informé de ces événements par affiches, flyers, articles de presse, réseaux sociaux et site web. Certains établissements du CO demandent désormais à leurs élèves de participer à plusieurs Zooms par année dans le cadre des cours d'IOSP.

### CHIFFRE CLÉ :

Plus de 100 Formations et métiers présentés lors des 25 Zooms Métiers

## Manifestations

Pour la première fois en 2022, suite à deux années perturbées par la Covid-19, le SISF a été en charge de l'organisation des événements OFPC (Arena, Prix de l'Entreprise Formatrice, stand OFPC pour l'exposition cité-métiers.ch).

### Fête de l'apprentissage

La fête de l'apprentissage 2022 (cérémo-

nie de remise des diplômes) a célébré les 3263 diplômées et diplômés AFP et CFC. L'événement qui s'est tenu à l'Arena a su attirer familles et amis: près de 5000 personnes y ont assisté. En outre, 50 prix spéciaux ont été offerts par 44 associations professionnelles, institutions et fondations actives dans la formation professionnelle.

Les Centres de formation profession-

# INFORMATION

nelle Nature & environnement, Services et hôtellerie-restauration et Arts se sont activement impliqués dans la décoration, le catering et l'animation de la soirée. Le pôle Nature & Environnement était à l'honneur cette année.

Le SISP a assuré l'organisation de cet événement d'envergure et l'a agrémenté d'une dimension festive inédite. Fanfare, DJ set en collaboration avec l'association Transforme et food trucks ont permis aux diplômées et diplômés de prolonger les festivités en compagnie de leurs proches. Le SISP a aussi coordonné la réalisation du film associé, lequel a été diffusé sur Léman Bleu fin octobre et début novembre.

## Cité des Métiers, l'expo

Le SISP a coordonné la participation des différents services et de nos partenaires externes sur le stand OFPC de l'exposition cité-métiers.ch. Durant 6 jours, le public a été invité à réfléchir à plusieurs thématiques liées aux métiers et à la formation au

travers d'animations, événements et stands d'information. Transition énergétique, rôle des parents dans la démarche d'orientation, comment initier une formation ou la financer... autant de questions discutées sur les **921 m2 du stand**. Par ailleurs, **18 entreprises ont participé aux Recrutements en direct et mis 328 places d'apprentissage au concours**. Les **permanences d'information** quant à elles ont attiré près de **2189 curieux**.

## Prix de l'entreprise formatrice (PEF)

Le SISP, avec la collaboration du service de la Formation professionnelle de l'OFPC, a organisé et contribué à animer cette **manifestation annuelle qui récompense une entreprise par pôle de formation professionnelle et une grande société fortement engagée dans la formation d'apprenties et d'apprentis**. Ces huit entreprises ont été célébrées dans le cadre de l'exposition cité-métiers.ch, à l'occasion d'une cérémonie qui a réuni plus de 200 personnes.

## Dans les Centres associés

### Meyrin

Organisation d'une matinée de réflexion entre partenaires meyrinois sur le thème "Favoriser l'accès à l'emploi à l'ère 4.0" dans le cadre des journées "Portes ouvertes" du Centre associé de Meyrin.

### Onex

Organisation d'une matinée "Portes ouvertes" avec pour thématique les compétences du futur à destination des partenaires de la commune d'Onex.

Participation et tenue d'un stand à la fête de quartier "Vous (f)êtes Onex".

## Boîtes aux lettres électroniques

Le SISP assure la gestion et le traitement des demandes d'information adressées à **deux boîtes aux lettres électroniques** distinctes: **ofpc@etat.ge.ch** et **citedesmetiers@etat.ge.ch**\*

Le traitement des messages représente soit une réponse détaillée et personnalisée, soit le transfert du message vers d'autres services ou encore une mise au panier lorsque le message est inapproprié.

**Les Centres associés répondent également aux demandes** qui leur sont adressées par mail et ont respectivement traités **165 (Meyrin) et 182 (Onex)** demandes pendant l'année scolaire 2022-23.

figure 4 - 01

Évolution du nombre de messages par année et par mois\*\*

Nbre de messages	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022 - 23
Nbre. de messages par année	3261	3490	4169	4869	4071	3381	3027
Nbre. de messages par mois	270	290	347	405	340	282	252

Source OFPC 31.08.2023

\*10% des messages sont traités par la Cité des Métiers

\*\* Pour les deux boîtes aux lettres confondues

## Visites et séances d'information

**Le SISP anime régulièrement des visites de classes et de groupes à la Cité des Métiers du Grand Genève**. Si cette prestation rencontre beaucoup de succès auprès des classes de 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> année notamment, ces visites sont **également sollicitées par d'autres publics**, dont les classes du Centre de formation préprofessionnelle, et par des groupes d'adultes migrants ou en réorientation (**CEBIG, OSEO, Qualif, EPI, Réalise, Croix-Rouge, etc.**).

Pour l'année scolaire 2022-2023, le SISP a pris en charge **17 visites** de la Cité des Métiers du Grand Genève pour un total de **239 personnes**.

À noter que sur la même période, le Centre associé (CA) de Meyrin a organisé une visite du centre pour les collaboratrices et collaborateurs de l'Hospice général. Le CA d'Onex a quant à lui organisé deux visites (OSEO et Contact Emploi Jeunes – Ville de Lancy).

figure 4 - 02  
Évolution du nombre de visiteurs à la Cité des Métiers du Grand Genève (classes et groupes)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022 - 23
Nbre de visiteurs*	663	498	511	148	131	145	239

Source OFPC 31.08.2023

\* Les classes et les groupes sont comptés indifféremment dans le nombre de visiteurs de la cité des métiers.

## Séances d'information pour les parents d'élèves du Cycle d'orientation

Pour la troisième année consécutive, **des séances d'information** co-animées par des collaboratrices et collaborateurs du service de l'Information scolaire et professionnelle et du service de l'Orientation scolaire et professionnelle (ainsi que par une conseillère ou un conseiller Go Apprentissage dans les établissements qui en bénéficient) **ont été proposées aux différents cycles d'orientation du canton. Destinées prioritairement aux parents d'élèves des 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> degrés**, avec pour **objectif d'aider les parents à mieux appréhender le système de formation dans son ensemble**, 12 séances ont été organisées en soirée entre octobre 2022 et janvier 2023. À noter également que des représentantes et représentants des différentes filières du

secondaire II (Collège, ECG, CFP) sont également intervenus lors de ces séances. **Neuf cycles d'orientation ont bénéficié d'une intervention du SISF** dans le cadre de cette prestation: Bois-Caran, Budé, Aubépine, Coudriers, Drize, Vuillonnex, Grandes Communes, Florence, Pinchat. Dans les établissements des Voirets, de la Golette, de Cayla, des Colombières, de Montbrillant et du Renard, les séances ont été animées conjointement par les psychologues conseillères et conseillers en orientation et les conseillères et conseillers Go Apprentissage référents pour l'établissement. Cette prestation a rencontré un vif intérêt puisque, en moyenne, **110 à 150 parents étaient présents dans chaque séance.**

## Journées d'information sur les études et les professions (JIEP)

**Cette prestation** d'information scolaire et professionnelle **s'adresse aux collégiennes et collégiens de 1<sup>ère</sup> et/ou 2<sup>e</sup> année.** Intervenant après les premiers résultats semestriels, **les JIEP permettent aux élèves en échec de mieux connaître leurs possibilités pour une éventuelle réorientation dans une autre filière.** Pour les autres, cette prestation permet de rappeler le fonctionnement du système de formation et les incite à s'interroger sur la suite de leur parcours. En 2023, les JIEP ont été organisées dans quatre col-

lèges (Claparède, Voltaire, de Saussure et Calvin) pour un total de **18 séances d'information.** À noter que le collège Rousseau a renoncé à la prestation pour cause de travaux dans les bâtiments. **Environ 600 élèves ont bénéficié de ces présentations.** Des apprenties et des apprentis des centres de formation Technique et Construction ont participé à ces séances pour y apporter le témoignage de leur parcours, qui a commencé au collège et s'est poursuivi en apprentissage, souvent en formation accélérée.

## Acquisitions et prêts de documents

Pour des raisons structurelles, **le prêt de documents imprimés varie significativement** entre la Cité des Métiers du Grand Genève (**36 prêts durant l'année scolaire 2022-2023, contre 45 en 2022, soit - 20%**) et les centres associés de Meyrin (**206 prêts durant l'année scolaire 2022-2023, contre 124 en 2022, soit + 68.5 %**) et d'Onex (**112 prêts durant l'année scolaire 2022-2023, contre 109 en 2022, soit + 2.7%**). Contrairement à ce que cet indicateur laisse penser, la forte consultation de ces documents imprimés par les différents publics de tous ces lieux d'information et de conseil atteste de leur intérêt certain pour ce type de documents à forte valeur ajoutée.

En charge de la veille documentaire pour l'OFPC et la Cité des métiers, **le SISF a fait l'acquisition de la quasi-totalité des nou-**

**veautés publiées par le CSFO (Centre suisse de services Formation professionnelle)** pour l'année scolaire 2022-2023. **Une trentaine de nouveaux documents ont été acquis, dont 26 dépliants sur les professions et 4 brochures consacrées à la reconversion professionnelle des adultes.** Ces acquisitions sont distribuées dans les centres associés, ainsi qu'à Tremplin-Jeunes pour la documentation adaptée à leur public cible.

Le SISF fait également parvenir les dépliants sur les professions à une quarantaine d'établissements de l'enseignement secondaire I et II du canton. Il crée les notices bibliographiques de tous les documents acquis et diffusés, notices auxquelles se rattachent ces établissements.

# COMMUNICATION

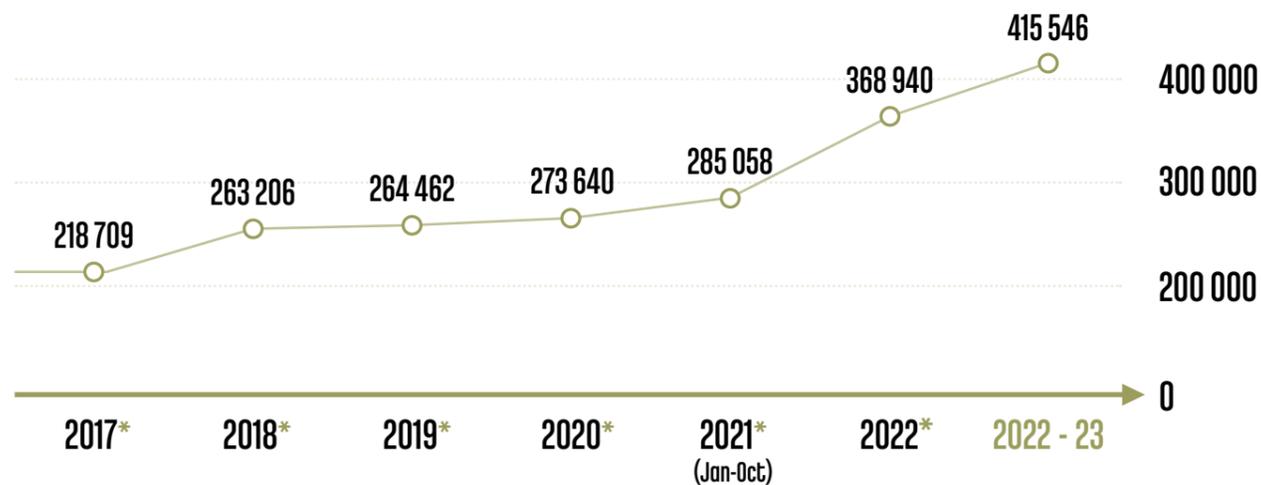
## Site web

### Le site web de la Cité des Métiers.

Le SISP a largement contribué aux travaux de lancement de la nouvelle version du site internet de la Cité des Métiers du Grand Genève déployée en octobre 2021. Plus adaptée à nos besoins, ainsi qu'à ceux de nos différents publics, **cette plateforme a permis d'accroître le nombre de visites et de valoriser davantage les différentes prestations de l'OFPC et de la Cité des Métiers.**

**Depuis 2017, le nombre de visites de la Cité des Métiers est en constante augmentation.** En effet, si en 2017 nous comptabilisons 218 709 visites, nous en enregistrons **415 546 pour l'année scolaire 2022-2023**. Pendant cette période, à l'instar de ce que nous pouvons observer chaque année, un grand pic d'activité est à noter entre **fin juin et début juillet avec 284 000 visites** durant cette période, ce qui représente 68.3% des visites annuelles. Cette fréquentation est liée à la publication du palmarès des résultats d'apprentissage.

figure 4 - 03  
Évolution du nombre de visites sur le site de la Cité des Métiers, 2017 à 2023



Source OFPC 31.08.2023

\* Au 31 décembre de chaque année

### Classement par ordre croissant des pages les plus visitées.

1. Annonce des résultats aux procédures de qualification
2. Agenda des événements
3. La rubrique "Formations et métiers"
4. La rubrique "Apprentissage"
5. La page consacrée aux tests Eva
6. La page consacrée à Qualification+
7. La page consacrée à Cap Formations

## Orientation.ch

Sur mandat de la Confédération (CSFO), le SISP a repris en 2022 la mise à jour des **fiches formation** relatives au canton de Genève sur le site **www.orientation.ch**. Dans ce cadre, 84 fiches ont été soit révisées entièrement, soit ont fait l'objet d'une actualisation en 2022. Il s'agit principalement des:

- filières de transition de l'ACCES II, CFPP, Préparatoire ECG, Préapprentissage commerce CFPCOM (12);
- écoles professionnelles plein temps CFC ou AFP des différents CFPs (25);
- maturités professionnelles post-CFC (6);
- écoles préparatoires, passerelles vers les Hautes écoles (8);
- écoles supérieures ES (12);
- filières HES (10).

Pour rappel, le SISP continue également d'assurer la mise à jour des offres de perfectionnement à la demande des instituts de formation concernés (UNI, HES et écoles privées).

## Intranet OFPC

Le SISP gère et modère l'intranet OFPC sous l'égide du Secrétariat général du DIP. L'intranet OFPC fait partie de l'intranet DIP, lui-même intégré à l'intranet de l'État de Genève. Par conséquent, le SISP s'assure de la conformité de tous les contenus publiés aux principes de validité, d'actualité et de vérification définis par le DIP. Il respecte aussi la charte graphique. Il met à jour pour tous les collaboratrices et collaborateurs de l'office et de l'État certaines données pratiques (coordonnées, localisation et organigramme), et, avec les contributrices et contributeurs de l'intranet issus des différents services de l'office, les missions et prestations de chaque service, ainsi que leurs principaux objectifs et programmes d'action. L'intranet comprend en outre des procédures, des directives et

des comptes-rendus, des liens vers des textes légaux régissant tous les domaines de la formation professionnelle et continue, de l'enseignement, de l'orientation et de l'information scolaire et professionnelle nécessaires aux activités du personnel de l'OFPC. Le SISP aide les contributrices et contributeurs à alimenter les actualités des intranets de l'office et de l'État, par exemple par la publication d'un guide dans le but d'offrir un encouragement aux entreprises formatrices par l'adjudication de marchés publics. Le SISP se charge enfin de l'organisation de la formation de celles et ceux qui contribuent à l'intranet OFPC, comme c'est le cas pour la migration de ce dernier vers la nouvelle plateforme des intranets DIP à la fin de l'année 2023.

## Réseaux sociaux

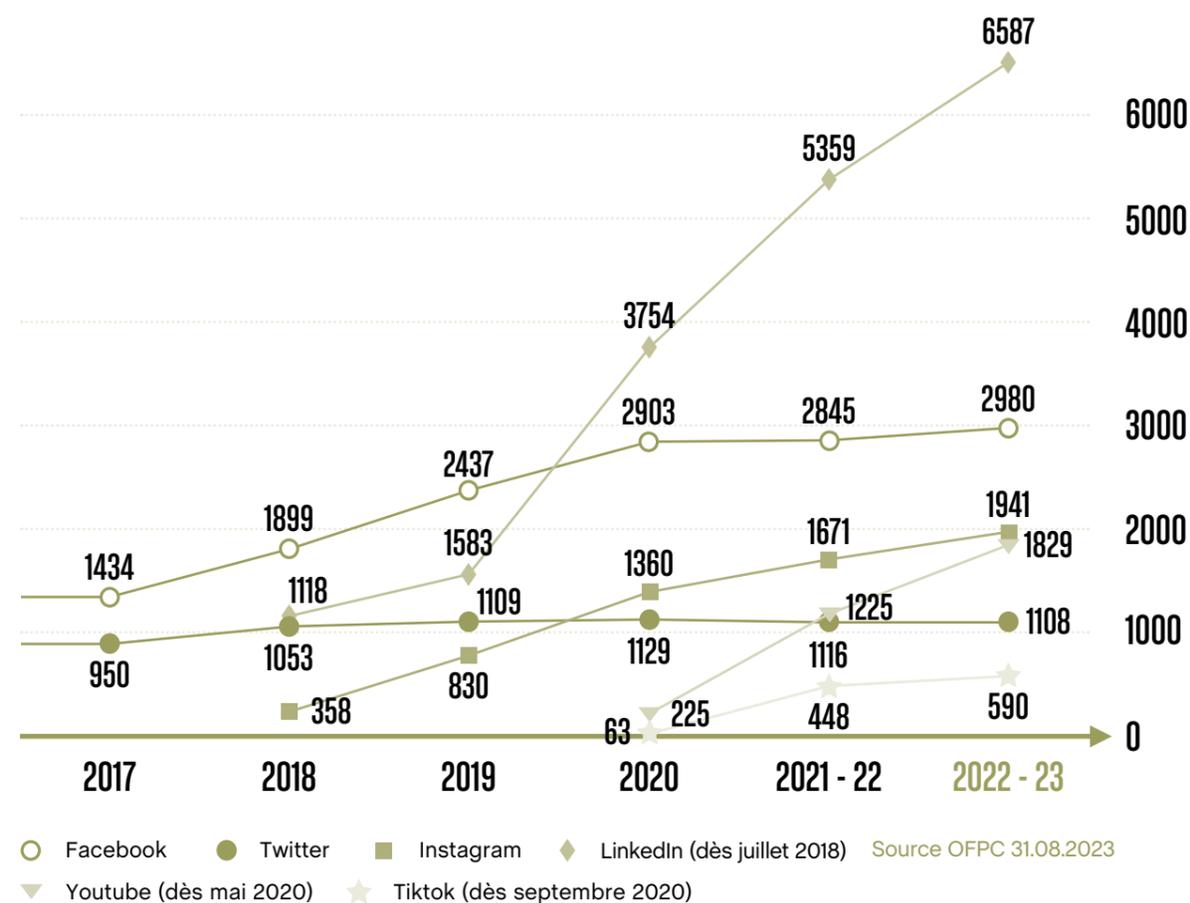
Les réseaux sociaux représentent un canal de communication indispensable pour informer les différents publics de la Cité des Métiers et de l'OFPC. Au total, **15 035 personnes ont suivi les différentes pages gérées par le SISP** pendant l'année scolaire 2022-2023 sur les principaux réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter, TikTok et Youtube). Les informations diffusées cette année sur les différentes plateformes ont majoritairement concerné les événements et ateliers proposés par la Cité des Métiers (programmes de la semaine, recrutements en direct, Zoom Métiers, etc.). Des campagnes pour des services et prestations de l'OFPC ont également été réalisées (programme

Viamia, candidatures pour les bourses de la Fondation Boninchi, mise en avant des signatures de contrats pour les jeunes de Cap Formations, promotion des mesures de soutien aux entreprises formatrices). Enfin, un relai de l'actualité du réseau de partenaires a été assuré (promotion des portes ouvertes des différents centres de formation professionnelle, rappel des étapes-clés de l'entrée en apprentissage: stages, séances d'information, délais d'inscription, etc.). Il nous semble important de préciser que chaque réseau cible un public différent, les informations proposées et leur format ne sont donc pas toujours les mêmes. Contrairement à l'année précédente, on constate que les deux plate-

formes du groupe Meta (Facebook et Instagram) ont touché principalement la même tranche d'âge des 35-44 ans, avec respectivement 46 000 et 22 700 personnes atteintes en une année par les publications. Le public ciblé par Instagram est donc vieillissant. C'est la plateforme TikTok qui touche davantage les plus jeunes et ils sont 4 355 à avoir vu les 12 vidéos partagées cette année. Nous remarquons justement une évolution dans les habitudes des publics, de plus en plus intéressés par les contenus vidéo. Cela

implique une nette augmentation de fréquentation des plateformes consacrées à ces formats, dont Youtube qui cumule cette année 2 400 heures visionnées sur la chaîne de la Cité des Métiers et une augmentation de 49% de son nombre d'abonnés et abonnées. Le compte LinkedIn, particulièrement fréquenté puisque spécialisé dans les domaines de l'emploi et de l'évolution de carrière, compte 6 587 abonnés et abonnées provenant majoritairement de Genève (58%), de Lausanne (8%) et de la France voisine (13%).

figure 4 - 04  
Évolution du nombre d'abonnées et d'abonnés, 2017 à 2023



### Facebook

Les publications sur la période 22-23 ont atteint plus de 46 000 personnes, dont la tranche d'âge la plus représentée est la catégorie des 35 à 44 ans (34% des abonnés).

### Instagram

Les publications sur la période 22-23 ont atteint plus de 22 700 personnes, dont la tranche d'âge la plus représentée est la catégorie des 35 à 44 ans (26% des abonnés).

### LinkedIn

La page de la Cité des Métiers a attiré quelques 1308 visiteurs et a été vue 3548 fois par des personnes provenant majoritairement de Genève (58%), Lausanne (8%) et la France voisine (13%).

### YouTube

Le nombre d'abonnées et d'abonnés est toujours en augmentation (+604 sur la période) les vidéos ont été vues plus de 54 243 fois pour un total de 2400 heures de visionnement.

### TikTok

Utilisé ponctuellement pour certaines campagnes concernant la tranche d'âge la plus jeune de notre public (exemples: promotion des portes ouvertes, recrutements en direct, Zoom Métiers et informations Cap Formations). Les 12 courtes vidéos publiées sur la période 22-23 ont cumulé 4355 vues.

## Campagnes de communication spécifiques

- Soutien à la campagne Recrutements en direct avec un effort particulier pour l'évènement qui s'est déroulé au stade de Genève le 22 mars (vidéo de promotion pour les métiers de la construction + témoignage d'un jeune champion des Swiss Skills 2022)
- Journée portes ouvertes au Centre associé d'Onex.
- Campagne Viamia
- Campagne bourses de la Fondation Boninchi.
- Semaine de la Formation professionnelle avec les capsules One FM et LFM.
- Mise en avant des signatures de contrats pour les jeunes de Cap Formations.
- Promotion des mesures de soutien aux entreprises formatrices "Vous formez? Adjugé!".

# CITÉ DES MÉTIERS DU GRAND GENÈVE

CITÉ DES MÉTIERS DU GRAND GENÈVE

La Cité des Métiers du Grand Genève est un espace de conseil et de ressources, s'adressant à tous les publics en réflexion sur les questions d'employabilité, d'orientation, d'information sur les métiers, de formation et de qualification tout au long de la vie. Elle offre également un accès direct et centralisé aux différents services de l'OFPC.

Les prestations de la Cité des Métiers s'articulent autour des thématiques suivantes: information et orientation scolaire et professionnelle, formation professionnelle, qualification des adultes, financement et emploi. Au quotidien, elle propose du conseil individualisé, de la documentation en libre accès, l'accès et une assistance à l'utilisation de postes informatiques (médiation numérique), ainsi qu'un riche programme d'ateliers destinés aux jeunes comme aux adultes.

Lieu multi-partenarial et interinstitutionnel, la Cité des Métiers du Grand Genève fait partie du réseau international des Cité des Métiers, et adhère à une charte qui respecte les principes de libre accès, d'anonymat et de gratuité.



# USAGÈRES ET USAGERS DE LA CITÉ DES MÉTIERS

Au bénéfice d'un label international, la Cité des Métiers, qui a fêté ses 15 ans d'existence, poursuit son rôle de portail et de guichet unique et tient un rôle majeur dans la gestion des différents services qui y sont représentés. Elle continue à être appréciée par le public pour son accès sans rendez-vous, la possibilité de rencontrer des spécialistes ainsi que la gratuité des prestations délivrées.

Le rayonnement international de la Cité des Métiers a pu se faire à la suite de l'accueil de 8 délégations étrangères (pays de l'Est et Afrique).

C'est à partir de la rentrée scolaire 2022-2023 que la Cité des Métiers a pu reprendre

l'intégralité de ses activités en présentiel, même si le nombre de personnes a encore dû être limité afin de respecter la distance sanitaire en vigueur.

**N'ayant pas encore retrouvé le taux de fréquentation d'avant-covid, l'année 2022-2023 a totalisé 18 295 visiteurs.**

À l'image du site Cité des Métiers de Plainpalais, les 5 centres associés ont continué à fournir leurs prestations. C'est ainsi que Meyrin, Onex, Annemasse, Bonneville et le Pays Bellegardien ont pris en charge 5038 personnes, avec des écarts de fréquentation parfois importants en comparaison avec les chiffres des années précédentes.

**CHIFFRE CLÉ :**  
**18 295 usagères et usagers**

figure 6 - 01  
Évolution du nombre d'usagers depuis 2017\*

2017	26 667
2018	25 148
2019	25 479
2020	14 760
2021	15 287
2022	19 454
2022 - 2023	18 295

Source OFPC 31.08.2023

\* Nombre d'usagères et d'usagers sur le site principal de Plainpalais.

figure 6 - 02  
Les différentes raisons de la présence des usagères et usagers

Demandes	Nbre. de personnes	%
Qualification pour adultes	2691	15.6%
Projet de Formation	2543	14.7%
Financement	2198	12.7%
Apprentissage	2048	11.9%
Orientation	1771	10.3%
Recherche d'emploi	1570	9.1%
Formation continue	1241	7.2%
Conseils et modifications sur documents	945	5.5%
Réorientation	927	5.4%
Reconnaissance des diplômes étrangers	615	3.6%
Divers	336	2.0%
Recherche de stage	194	1.1%
CAP Formations/SEMO	162	0.9%
<b>Total</b>	<b>17 241**</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.08.2023

\*\* Questions à choix multiples

## Les appréciations de la Cité des Métiers

Parmi les 18 295 personnes qui fréquentent la Cité des Métiers, 228 usagères et usagers ont répondu à un questionnaire appelant leur appréciation des services de la Cité des Métiers. Il en ressort que pour un cinquième d'entre eux (24.6%), l'accès sans rendez-vous, ainsi que la gratuité des prestations sont particulièrement appréciés (21.2%).

Une part notable de personnes (13.5%) soulignent la possibilité de rencontrer des spécialistes de différents domaines. Dans une moindre mesure, l'horaire continu (8.3%), le choix des services offerts (6.5%), ainsi que la localisation en ville de Genève (6%) et les documents à disposition (6%), ou encore l'organisation de l'espace (4.9%) et l'anonymat (4.6%) sont des prestations appréciées. En dernier lieu, 4.5% des personnes interrogées apprécient la mise à disposition des outils informatiques dans les espaces de la Cité des Métiers.

figure 6 - 03  
Satisfaction des usagers des services de la Cité des Métiers

Appréciations	Nbre de personnes	%
L'accès sans rendez-vous	182	24.6%
La gratuité des prestations	157	21.2%
La possibilité de rencontrer des spécialistes	100	13.5%
L'horaire continu	61	8.3%
L'éventail des services offerts	48	6.5%
La localisation de la CdM au centre-ville	44	6.0%
La documentation à disposition	44	6.0%
L'organisation générale des espaces	36	4.9%
L'anonymat	34	4.6%
La disponibilité des outils informatiques	33	4.4%
<b>Total des réponses</b>	<b>739</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.08.2023

# LES DIFFÉRENTS ESPACES DE CONSEIL DE LA CITÉ DES MÉTIERS

La Cité des Métiers comprend 6 espaces de conseils, occupés et animés par les conseillères et conseillers des différents services de l'OFPC.

Durant l'année scolaire 2022-2023, ces différents espaces de conseil ont accueilli un total de 13 516 personnes.

L'espace d'information sur les métiers et les différentes formations géré par le service de l'information scolaire et professionnelle a recensé 22.5% des visites.

L'espace du service de l'orientation scolaire et professionnelle arrive en deuxième position des espaces les plus fréquentés (20.1%) suivi de près par l'espace "Financer sa formation" (14.1%) du Service des bourses et prêts d'études (SBPE).

Les procédures de qualification des adultes intéressent aussi un nombre important de personnes (18.9%). Viennent ensuite les espaces consacrés aux conseils

en lien avec la recherche d'emploi (13.2%) et celui consacré à l'apprentissage (11.1%).

Le public se rendant dans ces différents espaces est en grande majorité (76.5%) domicilié dans le canton de Genève. La situation professionnelle de ces usagères et usagers se répartit de la façon suivante 39% en emploi, 22.7% sans emploi, 11.3% au chômage, et 20.9% en cours de formation. Le pourcentage de personnes en activités est plus important que celui sans activités. En dernier lieu 5% de ces personnes sont à l'hospice général et 1.1% ont l'assurance invalidité.

En ce qui concerne leur âge, ils ont entre 19 et 45 ans pour 85.7% d'entre eux. En termes de niveau de formation, 28.9% des usagères et usagers ont achevé la scolarité obligatoire, 22% d'entre eux ont terminé une formation du secondaire II, 32.4% ont un diplôme professionnel, et 16.8% ont un titre universitaire ou une formation HES.

figure 6 - 04  
Les espaces de conseil partagés

Espaces de conseil partagés	Nbre de personnes	%
SISP - S'informer sur les métiers et les Formations	3041	22.5%
OSP - S'orienter et construire un projet	2718	20.1%
SBPE - Financer sa Formation	1907	14.1%
FP - S'informer sur l'apprentissage	1506	11.2%
FC - Qualification des adultes	2555	18.9%
OCE - Infos-conseil-emploi	1789	13.2%
<b>Total des espaces partagés</b>	<b>13 516</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.08.2023

figure 6 - 05  
Domiciliation du public

Domicile	Nbre de personnes	%
Genève	10 337	76.5%
France	2816	20.8%
Autres cantons	209	1.6%
Autres pays	154	1.1%
<b>Total</b>	<b>13 516</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.08.2023

figure 6 - 06  
Situation socio-professionnelle du public

Situation socio-professionnelle	Nbre de personnes	%
En emploi	5274	39%
Sans emploi	3074	23%
Chômage	1524	11%
En Formation/en stage/études	2822	21%
Hospice général	672	5%
Assurance invalidité (AI)	150	1%
<b>Total</b>	<b>13 516</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.08.2023

figure 6 - 07  
Âge du public

Âge	Nbre de personnes	%
Jusqu'à 18 ans	1220	9.0%
19 à 25 ans	3327	24.6%
26 à 35 ans	3611	26.7%
36 à 45 ans	3433	25.4%
46 à 55 ans	1646	12.2%
Plus de 56 ans	279	2.1%
<b>Total</b>	<b>13 516</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.08.2023

# MÉDIATION NUMÉRIQUE

figure 6 - 08  
Niveau de formation du public

Formation	Nbre de personnes	%
Scolarité obligatoire	3903	28.9%
Secondaire II	2969	22.0%
Professionnel (AFP/CFC ou équivalent)	3814	28.2%
Professionnel (ES/BF ou équivalent)	566	4.2%
HES	539	4.0%
Université	1725	12.7%
<b>Total</b>	<b>13 516</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.08.2023

La médiation numérique reste quant à elle en tête des prestations les plus usitées par un public frappé par la fracture numérique, ou ayant à faire face à l'obsolescence, voire l'inexistence de son propre matériel informatique. **4779 internautes ont bénéficié de 17 ordinateurs** mis à leur disposition et ont également pu bénéficier d'un accompagnement à l'outil informatique durant l'année 2022-2023. À relever également que **seuls 1599 internautes ont répondu au sondage** permettant d'identifier leur âge, leur provenance ainsi que leur niveau de formation.

Parmi les 1599 personnes ayant répondu au sondage et qui composent notre échantillon, la grande majorité, soit 89%, habitent le canton de Genève. Cet effectif se caractérise en majorité par des personnes au chômage ou sans emploi (69%) et qui ont plus de 40 ans (66%). Au niveau de la formation effectuée, 18% des personnes ont un niveau fin de CO (Suisse ou étranger), 36% ont accompli une formation professionnelle et enfin 28% des personnes ont obtenu un diplôme universitaire ou HES.

figure 6 - 09  
Domiciliation du public (internautes)

Domicile	Nbre de personnes	%
Genève	1418	88.7%
France	103	6.4%
Autres cantons	67	4.2%
Autres pays	11	0.7%
<b>Total</b>	<b>1599</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.08.2023

figure 6 - 10  
Situation socio-professionnelle (internautes)

Situation socio-professionnelle	Nbre de personnes	%
En emploi	214	13.4%
Sans emploi	644	40.3%
Chômage	461	28.8%
En formation/en stage/études	122	7.6%
Hospice général	123	7.7%
Assurance invalidité (AI)	35	2.2%
<b>Total</b>	<b>1599</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.08.2023

# UNE GRANDE VARIÉTÉ D'ÉVÉNEMENTS

figure 6 - 11  
Âge du public (internautes)

Âge	Nbre de personnes	%
Jusqu'à 18 ans	28	1.7%
19 à 25 ans	145	9.1%
26 à 35 ans	147	9.2%
36 à 45 ans	209	13.1%
46 à 55 ans	546	34.1%
Plus de 56 ans	524	32.8%
<b>Total</b>	<b>1599</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.08.2023

figure 6 - 12  
Niveau de formation (internautes)

Formation	Nbre de personnes	%
Scolarité obligatoire	291	18.2%
Secondaire II	180	11.3%
ProFessionnel (AFP/CFC ou équivalent)	577	36.1%
ProFessionnel supérieur (ES/BF ou équivalent)	99	6.2%
HES	53	3.3%
Université	399	24.9%
<b>Total</b>	<b>1599</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.08.2023

En 2022-2023, 1145 personnes ont participé à 210 ateliers. Si la majorité des ateliers sont revenus en mode présentiel, certains d'entre eux se sont poursuivis à distance, afin de continuer à offrir une pluralité d'offres. L'année 2022 fut en particulier marquée par la présence de la Cité des Métiers du Grand Genève aux assises de la transition énergétique qui s'est tenue en juin à Palexpo ainsi qu'à la

Cité-métiers.ch l'expo courant novembre.

Les différents ateliers organisés par la Cité des Métiers ont été plébiscités, le pourcentage de fréquentation variant entre 7.1% et 13.2%. Parmi ces ateliers, "15-25 ans: se former en Suisse", "Matinales des créateurs d'entreprise" et "Mieux utiliser LinkedIn" ont rencontré le plus de succès.

figure 6 - 13  
Les dix ateliers les plus plébiscités

Ateliers	Nombre de personnes		Nombre de séances
	Nbre	%	
15 - 25 ans : se former en Suisse	147	18.6%	10
Matinales des créateurs d'entreprise	136	17.2%	9
Mieux utiliser LinkedIn	96	12.2%	9
Le CV de A à Z	81	10.2%	11
Dynamiser son CV	67	8.5%	9
Réussir son entretien pour un apprentissage	66	8.4%	13
Réaliser sa lettre de motivation	63	8.0%	9
Recherche d'emploi : activer son réseau	54	6.8%	8
Préparer son entretien d'embauche	41	5.2%	6
La lettre de motivation de A à Z	39	4.9%	8
<b>Total</b>	<b>790</b>	<b>100%</b>	<b>92</b>

Source OFPC 31.12.2023

# LES CENTRES ASSOCIÉS EN 2023\*

Les cinq centres associés Meyrin, Onex, Annemasse, Bonneville et le Pays Bellegardien ont accueilli au total 5038 personnes durant l'année 2022-2023.

Espace d'information et de conseil en orientation scolaire et professionnelle, les Centres Associés (CA) reprennent les principes de libre accès, gratuité et anonymat de la charte Cité des Métiers. Ils se donnent pour ambition de **proposer des services de proximité et de développer des partenariats avec les structures d'insertion socio-professionnelles et les écoles du territoire**, afin de permettre une meilleure prise en compte des besoins spécifiques de ces régions.

Depuis la levée progressive des restrictions sanitaires, une prudence plus prononcée s'est fait ressentir dans certaines régions, ce qui peut expliquer la baisse de fréquentations pour certains CA. Un travail pour remobiliser les partenaires et redonner de la

visibilité aux prestations des Centres Associés a été entrepris, dont les effets se sont fait ressentir essentiellement depuis l'automne 2022.

Pour les Centres Associés genevois, la tenue d'un stand au village de l'Ortra santé-social de Balexert et les portes ouvertes du CA de Meyrin sur le thème de l'employabilité, ainsi que celle du CA d'Onex sur les compétences du futur illustrent cet élan. Par ailleurs, l'offre des ateliers dans les CA genevois s'est étoffée et des nouveaux ateliers ont été créés. Il s'agit de "Osez la transition: vivre les changements comme des occasions de transformations" et "Changement? Visualisez et questionnez le sens du changement". **Durant l'année 2022-2023, 27 ateliers ont été proposés dans les CA genevois** et deux recrutements en direct.

**Un 6ème centre associé à Thonon est en projet pour 2024.**

\* La fréquentation a été calculée sur l'année civile de 2016 à 2022. 2023 est calculé sur l'année scolaire

figure 6 - 14  
Fréquentation des Centres Associés

Centres Associés	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Onex***	1308	754	621	546	434	541	480	562
Meyrin***	1107	1079	1006	1154	617	516	695	756
Annemasse (F)	4877	2801	3305	3633	1998	2186	2146	2446
Bonneville* (F)		2117	1740	1150	547	666	243	32
Pays Bellegardien** (F)			4626	2665	84	750	901	1240
<b>Total</b>	<b>7292</b>	<b>6751</b>	<b>11 298</b>	<b>9148</b>	<b>3680</b>	<b>5075</b>	<b>4465</b>	<b>5038</b>

Source OFPC 31.12.2023

\* Centre Associé créé en septembre 2016; \*\* Centre Associé créé en 2017; \*\*\* Ces données représentent la fréquentation des permanences sans rendez-vous uniquement, sachant qu'elles sont ouvertes les après-midis uniquement. En conséquence, les demandes d'information par mail et la fréquentation des événements dans ces centres ne sont pas pris en compte dans ce tableau, ainsi que les rendez-vous d'orientation.

figure 6 - 15  
Les cinq ateliers les plus plébiscités dans les Centres associés

Ateliers	Nombre de personnes		Nombre de séances
	Nbre	%	
15 - 25 ans : se Former en Suisse	79	36.6%	7
Se réorienter : comment s'y prendre	53	23.9%	6
Ce qu'il faut savoir sur l'apprentissage	40	18.0%	2
Se mobiliser et renforcer la confiance en soi*	34	15.3%	5
Osez la transition : mieux intégrer les changements	16	7.2%	3
<b>Total</b>	<b>222</b>	<b>100%</b>	<b>23</b>

Source OFPC 31.12.2023

\* Cet atelier sur inscription, se déroulant en petit comité, est un vrai succès. Néanmoins les places étant limitées, nous avons dû refuser des participantes et participants. Une réflexion est en cours afin de trouver des solutions pour le proposer plus fréquemment et répondre à la demande.

# SERVICES DE SUPPORT

Les services des finances, législation et recours et ressources humaines sont les services support de l'OFPC. Chacun dans son domaine, ils accompagnent la mission et la fonction opérationnelle des cinq services de politique publique qui composent l'OFPC: la formation professionnelle, la formation continue, l'orientation scolaire et professionnelle, l'information scolaire et professionnelle, ainsi que la Cité des Métiers.

### Les ressources humaines

**Le service des ressources humaines de l'OFPC garantit, promeut et contribue à l'application des politiques, règles et procédures de gestion RH en vigueur au DIP et à l'État.**

Il diffuse les informations relatives à la gestion RH à l'ensemble du personnel et fournit un support et une expertise aux hiérarchies notamment dans les domaines de l'analyse des besoins, du recrutement, de la gestion des absences, du suivi des contentieux, de la formation et de l'organisation du travail, en s'appuyant sur une relation de proximité et de partenariat.

**Le service RH de l'OFPC porte les valeurs de la charte éthique de l'administration cantonale dans ses actions quotidiennes: respect, impartialité, disponibilité et intégrité.**

L'État de Genève modernise sa politique RH et a adopté la stratégie intitulée "Travailler ensemble autrement". L'OFPC a œuvré dans ce sens avec le projet Horizons qui vise à faire évoluer la culture du travail au sein de l'État, en matière d'organisation du travail, les objectifs vont dans le sens d'une plus grande latitude laissée aux collaboratrices et collaborateurs, de l'instauration d'une culture participative et d'une valorisation du rôle des managers.

### L'unité législation et recours

L'unité législation et recours (ULR) est rattachée à la direction générale de l'OFPC et travaille en lien étroit avec le secrétariat général du DIP. Elle **traite les contentieux qui relèvent de la formation professionnelle et continue, ainsi que de l'orientation scolaire et professionnelle**. Elle représente l'OFPC devant les tribunaux dans le cadre de recours ou de plaintes. Elle participe à l'élaboration du cadre légal dans ces domaines et conseille par des avis de droit la direction générale, les services de l'OFPC, les partenaires de la formation professionnelle et les administrées et administrés. Au travers de différentes actions de formation, elle sensibilise le personnel de l'OFPC aux principes juridiques applicables dans ses tâches.

### Les finances

Le service financier assure la direction financière de l'OFPC en respect des règles comptables génériques et de celles en vigueur à l'État de Genève.

**Il a pour missions principales, le contrôle comptable et financier des prestations de l'OFPC, l'élaboration et le suivi budgétaire, le subventionnement et le contrôle interne et de gestion, ainsi qu'une gestion des droits, des accès applicatifs et du parc informatique pour l'ensemble du personnel.**

Il transmet à l'ensemble du personnel des informations utiles à la bonne gestion financière de l'OFPC et apporte support et expertise dans la gestion de projets, la gestion budgétaire et la gestion des risques aux directions de service de l'OFPC.

Il accompagne les institutions subventionnées par l'OFPC, contrôle les comptes et l'atteinte des objectifs fixés en respect de la LIAF et des exigences fédérales.



# LES RESSOURCES HUMAINES

figure 7 - 01  
Effectifs du personnel selon l'âge

Âge	♂	%	♀	%	Total	Total %
15 à 19 ans			1	0.5%	1	0.3%
20 à 29 ans	14	17.1%	23	10.8%	37	12.5%
30 à 39 ans	14	17.1%	57	26.8%	71	24.1%
40 à 49 ans	24	29.3%	68	31.9%	92	31.2%
50 à 59 ans	17	20.7%	48	22.5%	65	22.0%
60 à 64 ans	13	15.9%	16	7.5%	29	9.8%
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>100.0%</b>	<b>213</b>	<b>100.0%</b>	<b>295</b>	<b>100.0%</b>

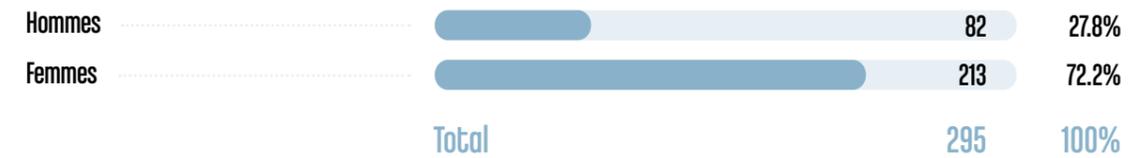
Source OFPC 31.12.2023

figure 7 - 02  
Effectifs du personnel selon le taux d'activité

Taux contrats	< à 50%	59% - 89%	90% - 100%	Total
Hommes	7	36	39	82
Femmes	9	136	68	213
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>172</b>	<b>107</b>	<b>295</b>

Source OFPC 31.12.2023

figure 7 - 03  
Effectifs du personnel selon le genre



Source OFPC 31.12.2023

## CHIFFRES CLÉS :

178 ETP (équivalent temps plein)

213 Femmes / 82 hommes

figure 7 - 04  
Effectifs par catégories de personnel

Fonctions du personnel	Nbre de personnes	ETP
Fonctionnaires	191	178.047
Employés	23	
Agents spécialisés	17	
Auxiliaires	51	
Apprentis	11	
Stagiaires	2	
<b>Total</b>	<b>295</b>	<b>178.74</b>

Source OFPC 31.12.2023

# L'UNITÉ LÉGISLATION ET RECOURS

## Contentieux

En 2023, l'ULR a traité un total de 28 contentieux, dont la majorité concernait des recours en matière de qualification suite à un échec à l'examen final de CFC ou d'AFP (5 ont été totalement ou partiellement admis, 2 n'ont pas été admis, 9 ont

été retirés suite à une instruction). L'ULR a traité deux procédures devant la chambre administrative (autorité de recours). Celle-ci a rejeté l'un des recours et admis partiellement l'autre.

figure 7 - 05  
Nombre de contentieux durant l'année 2023

	Formation CFC/AFP	Adultes en Formation	Hors procédure de qualification	Total
Admis/admis partiellement (dont 1 par la CA sur recours déposé en 2022)	5			5
Non admis (ou recours rejeté) y.c. décision Chambre administrative	2			2
Retrait	4	5		9
Classé	4	4	1	9
irrecevable	1			1
En cours (décision non encore rendue)	1			1
Pénal			1	1
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>28</b>

Source OFPC 31.12.2023

## Avis de droit

En 2023, l'ULR a rendu un total de 28 avis juridiques. Ceux-ci concernaient des questions d'interprétation du cadre légal propre aux activités de l'OFPC (principes du droit constitutionnel ou administratif, procédure de qualification, surveillance de l'apprentissage, infractions de nature administrative ou pénale, égalité des chances, cadre institutionnel, protection des données personnelles, conformité des contrats aux principes légaux, transition numérique, transition énergétique et employabilité).

## Cadre légal

En 2023, l'ULR s'est impliquée dans une dizaine de textes à caractère normatif (lois, règlements, directives, arrêtés). En particulier dans le cadre du nouveau financement de la FFPC, de la modification de l'accord intercantonal sur les marchés publics introduisant la notion de délégations de prestations publiques, de la re-

fonte du règlement sur l'enseignement privé qui précise notamment les conditions de reconnaissance des écoles privées offrant une filière CFC/AFP, ainsi que dans le cadre de la nouvelle ordonnance de formation concernant les employés ou employées de commerce CFC.

## Contrats

L'OFPC conclut de nombreux contrats avec ses partenaires. La plupart d'entre eux prennent la forme de conventions de prestations dans le domaine de la formation continue des adultes en particulier, ou de contrat de mandat avec les associations professionnelles notamment. L'ULR supervise l'élaboration de contrats-type et procède à une analyse de conformité au cadre légal supérieur (droit constitutionnel, principes de droit administratif, droit fédéral).

# LES FINANCES

## Développement du partenariat et des projets autofinancés

En 2023, les revenus restent importants bien que légèrement inférieurs à ceux de 2022. Ceci, en dépit de la réduction des restitutions exceptionnelles de subventions LIAF observée en 2022. De plus, malgré la diminution de la subvention fédérale forfaitaire destinée à la formation professionnelle, une part croissante de celle-ci est allouée au financement direct des frais de scolarité des professionnels se présentant aux examens fédéraux certifiants.

Les engagements ponctuels nécessaires à la continuation du plan de soutien à l'ap-

prentissage et au développement des projets d'intégration financés par le SEM et le BIC, ainsi que les mécanismes salariaux ont augmenté les charges salariales. La délégation par mandat de l'organisation des examens 2023 par l'association professionnelle dans le domaine de la santé a légèrement augmenté les charges de fonctionnement. En compensation, l'abandon en 2023 du versement de subventions étatiques à la FFPC suite aux modifications de son mode de financement a permis une diminution des charges globales de l'OPFC en 2023.

figure 7 - 06  
Charges de fonctionnement

	Montants en Francs	%
Charges de personnel (charges sociales intervenants externes y compris)	33 418 205	50.7%
Dépenses générales	4 971 734	7.5%
Dédommagements aux cantons et aux concordats	5 329 330	8.1%
Subventions à des institutions	22 221 987	33.7%
<b>Total des charges (sans amortissements et facturation interne)</b>	<b>65 941 256</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.12.2023

figure 7 - 07  
Revenus

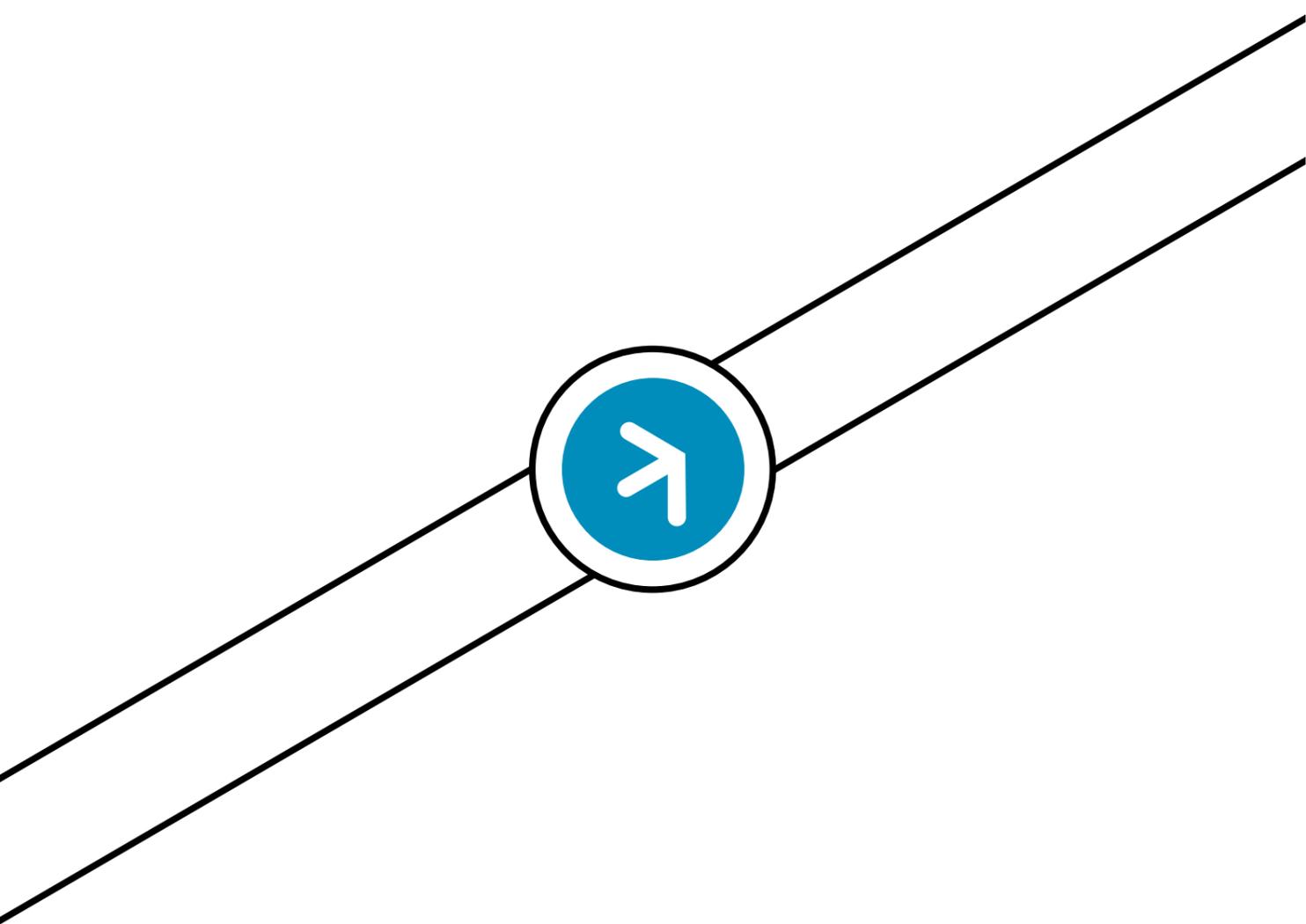
	Montants en Francs	%
Participation FFPC	1 335 463	9.4%
Subventions ordinaires SEFRI	7 420 146	52.5%
Subventions extraordinaires SEFRI	2 893 506	20.4%
Dédommagements (AEFPr) des autres cantons	1 291 256	9.1%
Autres produits	1 210 687	8.6%
<b>Total des produits</b>	<b>14 151 058</b>	<b>100%</b>

Source OFPC 31.12.2023

figure 7 - 08  
Taux de couverture des charges

	Montants en Francs	%
Charges couvertes par des revenus	14 151 058	21.5%
Charges non couvertes par des revenus	51 790 198	78.5%

Source OFPC 31.12.2023



édition **2024**  
V.1 / Mars 2024